

Neuvecelle

Bulletin municipal n°35

janvier 2012



Page 2-3

- ◆ Le mot du Maire

Page 4-5

- ◆ Comptes administratifs
Budgets

Page 7-8

- ◆ Concours des maisons fleuries

Page 10

- ◆ Permis de construire

Page 11

- ◆ Etat civil 1911

Page 12-13

- ◆ Etat civil 2011

Page 14-16

- ◆ Comptes rendus du conseil
municipal

Page 18-19

- ◆ Les châtaigniers

Page 21

- ◆ Vie locale

Page 22-23

- ◆ Grande Rive

Page 24-25

- ◆ Histoire locale

Page 26-29

- ◆ Grande Rive

Page 30-45

- ◆ Vie associative

Page 46-47

- ◆ Vie scolaire

Page 50

- ◆ Elèves de CM2
Les reconnaissez-vous ?

BULLETTIN MUNICIPAL
n° 35 janvier 2012

Directeur de la publication : Louis DURET
Equipe de rédaction : Eric ANDRE, Jocelyne BACQUIN, Sandrine BEGNI, Sylvie BESSON, Elisabeth CETTOUR CAVE, Quentin DEAL, Philippe DRAGO, Giuseppe FRANCESCHINI, Frédéric HARDUIN, Jean-Marie LE ROY, Raphaël MEYNET, Catherine SANNICOLA, Anne-Cécile VIOLLAND.

Mairie de Neuvécelle
42, avenue de Verlagny
74500 NEUVECELLE
Tél 04 50 75 03 45
Fax 04 50 74 66 55
Dépot légal à parution
E-mail : mairie-neuvecelle@wanadoo.fr
Mise en page : olepas
Imprimé à 1 790 exemplaires par Imp P'erray
sur papier Cyclus Print 130 gr.



Grande-Rive, jusque dans les années 1950 était le premier hameau de la Commune. Sur les 850 habitants que comptait alors Neuvécelle, 200 y résidaient. L'usage voulait que le maire fût du haut de la Commune mais que le 1^{er} adjoint soit des bords du Lac. La pêche était l'activité essentielle. La vie du hameau en a suivi l'évolution. Lorsque les canots ont déserté la grève, les commerces ont fermé et les maisons se sont vidées. Les familles ont disparu les unes après les autres. Des BONNEVIE, des GREPILLAT, des MUSY, il ne reste que quatre témoins de cette époque. Grande-Rive s'est assoupie. Mais pas complètement endormie. Les hôtels et restaurants, *l'Hostellerie du lac*, *le Panorama* qui vient d'obtenir sa troisième étoile, *le Tibétain* (anciennement *Chez Danic*), ont maintenu et développé leur activité. Un seul, Les Grenadiers, a été transformé en immeuble d'habitation. De fait, le tourisme a remplacé la pêche. Il convenait d'aménager le cadre dans lequel il peut se développer.

Les rives du lac, propriété de l'Etat, n'ont jamais vraiment été laissées à l'abandon mais ont fait l'objet d'un entretien minimum. Elles permettent l'accès à la baignade et surtout au parking des voitures et des camions. Le projet qui est engagé a pour triple objectif de gagner sur le lac pour en renaturer les berges, de sécuriser la circulation sur la Route Départementale 1005 (anciennement Route Nationale 5) et d'organiser des stationnements adaptés à la fréquentation du lac et des hôtels restaurants. Il concerne les 700 m de bords du lac entre la place Bonnaz sur Evian jusqu'au Lumina sur Maxilly. Les deux tiers du projet sont sur Neuvécelle.

Cette partie du lac n'a pas été remaniée depuis la construction de la Nationale 5 par Napoléon en 1809. Une étude d'alignement avait été proposée par le Service des Ponts et Chaussées en 1935. Elle a permis à la ville d'Evian de construire le quai de la place Bonnaz. À l'époque, les Communes de Neuvécelle et de Maxilly n'avaient pas suivi faute de moyens. En 1978, la traversée de Grande-Rive a été aménagée avec la construction de trottoirs et mise en place de cavaliers sur le lac. L'intérêt de ces travaux lacustres était moins de gagner quelques mètres sur lac que de protéger la route nationale de l'érosion. Puis en 2001, en coordination avec Evian et Maxilly, Neuvécelle avait demandé aux services de l'Equipement un projet d'amélioration des berges. Compte tenu du coût et du peu d'impact de l'aménagement proposé, il n'a pas été donné suite à ce projet.

En 2008, Neuvécelle s'est associée avec Maxilly pour reprendre le projet. Après consultation, l'étude en a été confiée au Cabinet DenHengst de Thonon. Différentes hypothèses d'emprise sur le lac ont été envisagées. Une a minima qui restait dans l'alignement de la berge actuelle, une a maxima qui avançait d'une cinquantaine de mètres et une moyenne qui se tenait à une trentaine de mètres. La solution moyenne qui a été retenue a l'avantage d'utiliser au mieux les caractéristiques du fond lacustre. La moyenne du remblaiement est de 2,5 m avec des maximums à 3 m. C'est le projet qui a été proposé aux services de l'Etat, propriétaire des lieux, aux associations de protection du lac et de l'environnement et à la population dans le cadre d'une enquête publique. L'ensemble des consultations s'est terminé le 30 octobre 2011 avec un avis favorable du

commissaire enquêteur. L'étude de réalisation a donc été engagée avec le choix d'un maître d'œuvre dont l'objectif est un début des travaux en février 2012. La durée du chantier est fixée à deux ans pour un coût de 4,5 millions d'euros hors taxes. Les travaux concernant la Route Départementale sont à la charge du Département, le restant est à partager entre la commune de Maxilly pour un tiers et celle de Neuvécelle deux tiers.

Pour Neuvécelle, cette opération ne doit pas être dissociée de l'affectation des terrains acquis par la Commune dans la succession Braconnay. La Commune dispose dans le même périmètre de 7000 m² de terrains classés au Plan Local d'Urbanisme en zone touristique. Sa destination est d'être revendu pour réaliser une structure hôtelière. Les tractations actuelles avec des acquéreurs intéressés montrent que le montant de la vente couvre largement notre participation aux travaux du lac. De la pêche au tourisme, Grande-Rive aura trouvé un second élan pour venir compléter le pôle hôtelier historique du secteur de l'église et des Mateirons.

C'est dans ce contexte de projets et d'investissement que le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2012.

Louis DURET

Le Conseil Municipal vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2012 et remercie toutes les personnes et les sociétés qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin.



BUDGET PRINCIPAL

◆ SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Charges à caractère général (énergie, fournitures, entretien)	448 678,80
Charges de personnel et assimilées	557 231,60
Autres charges de gestion courante	274 214,76
(contributions aux structures intercommunales et subventions)	
Charges financières (intérêts des emprunts)	200 512,58
Total	1 726 237,89

RECETTES

Produits des services (redevances, concessions et prestations)	152 343,43
Impôts et taxes	1 346 347,84
Dotations et participations	722 185,12
Autres produits de gestion courante (locations et participations)	13 989,51
Produits financiers	7 230,00
Produits exceptionnels	239 075,96
Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 327,35
Total	2 467 499,21

◆ SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Remboursements d'emprunts (capital)	353 451,77
Immobilisations incorporelles (frais d'études)	134 749,58
Immobilisations corporelles (acquisitions de terrains et de matériel)	801 592,21
Immobilisations en cours (travaux de voirie et de constructions)	760 936,96
Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 327,35
Total	2 067 057,87

RECETTES

Dotations, fonds divers, réserves	1 147 080,56
(fonds de compensation de la TVA, excédent antérieur)	
Subventions d'investissement	19 000,00
Emprunts et dettes assimilées	994 728,08
Opérations d'ordre de transfert entre sections	245 600,35
Total	2 406 408,99

Excédent de fonctionnement	771 261,32
Excédent d'investissement	339 351,12
Déficit antérieur	35 918,93
Excédent global de clôture	1 074 693,51
Restes à réaliser de l'exercice	
Dépenses	1 028 431,00
Recettes	280 000,00

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

◆ SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES

Achats d'eau, d'énergie, de fournitures et redevances	545 552,81
Charges financières (intérêts des emprunts)	8 485,14
Dotations aux amortissements	56 480,96
Charges exceptionnelles	121,60
Opérations d'ordre de transfert entre sections	71 458,00
Total	682 098,51

RECETTES

Excédent antérieur reporté	78 529,74
Opérations d'ordre de section à section	40 330,00
Produits de gestion courante (ventes d'eau)	686 537,70
Produits exceptionnels	9,51
Total	726 877,21

◆ SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Emprunts et dettes assimilées	12 745,73
(remboursement du capital des emprunts)	
Immobilisations en cours	37 481,85
Opérations d'ordre de section à section	40 330,00
Déficit antérieur reporté	52 396,38
Total	142 953,96

RECETTES

Apports, dotations et réserves	85 048,38
Subvention investissement	11 063,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	71 458,00
Total	167 569,38

Déficit d'exploitation	44 778,70
Déficit d'investissement	24 615,42
Excédent antérieur	78 529,74
Excédent global de clôture	147 923,86
Opérations d'ordre de transfert entre sections	
Restes à réaliser :	
Dépenses	40 000,00
Recettes	0,00

BUDGET PRINCIPAL

(PRIMITIFS ET DECISIONS MODIFICATIVES)

◆ SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Charges à caractère général (énergie, fournitures, entretien)	573 503,00
Charges de personnel	601 440,00
Autres charges de gestion courante	310 184,00
(contributions aux structures intercommunales et subventions)	
Charges financières (intérêts des emprunts)	236 794,00
Charges exceptionnelles	3 000,00
Virement à la section d'investissement	966 159,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 933,00
Total	2 705 013,00

RECETTES

Produits des services	166 915,49
(redevances, concessions, prestations, remboursements)	
Impôts et taxes	1 481 804,00
Dotations et participations	700 651,00
Autres produits de gestion courante (locations et participations)	17 000,00
Produits financiers (participations)	7 380,00
Produits exceptionnels	5 000,00
Excédent de fonctionnement reporté	326 262,51
Total	2 705 013,00

◆ SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Remboursements d'emprunts (capital)	416 999,00
Immobilisations incorporelles (frais d'études)	179 700,00
Immobilisations corporelles (acquisitions de terrains et de matériel)	387 740,56
Immobilisations en cours (travaux de voirie et de constructions)	1 065 831,00
Déficit d'investissement reporté	62 093,44
Opérations patrimoniales	683 500,00
Total	2 795 864,00

RECETTES

Dotations, fonds divers, réserves	1 124 771,44
(fonds de compensation de la TVA, excédent antérieur)	
Subventions d'investissement	7 500,56
Virement de la section de fonctionnement	966 159,00
Opération de transferts entre sections	13 933,00
Opérations patrimoniales	683 500,00
Total	2 795 864,00

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

◆ SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES

Charges de gestion et charges de personnel	580 602,00
Autres charges de gestion courante	1 000,00
Charges financières (intérêts des emprunts)	7 811,00
Charges exceptionnelles	1 500,00
Atténuation de produits	62 391,00
Virement à la section d'investissement	91 283,00
Opérations d'ordre de transfert entre section	74 275,00
Total	818 862,00

RECETTES

Excédent antérieur reporté	107 923,86
Produits de gestion courante (ventes d'eau)	680 950,14
Opérations d'ordre	29 988,00
Total	818 862,00

◆ SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Emprunts et dettes assimilées	13 421,00
(remboursement du capital des emprunts)	
Immobilisations corporelles	14 951,00
Immobilisations en cours	153 000,00
Opérations d'ordre	29 988,00
Total	211 360,00

RECETTES

Apports, dotations et réserves	21 186,58
Virement de la section de fonctionnement	91 283,00
Opérations d'ordre	74 275,00
Excédent antérieur reporté	24 615,42
Total	211 360,00

Electro-Tech

ELECTRICITE GENERALE - DEPANNAGE
CABLAGE - AUTOMATISME

96, impasse du Vieux pont
74500 MAXILLY sur LEMAN

Tél/Fax : 04 50 74 63 82

e-mail : electro-tech@wanadoo.fr

BOUCHERIE Stéphane Sannicolo CHARCUTERIE

Charcuterie Maison, Spécialités,
Brasérades, Fondues etc...

1077, av de la Rive - 74500 AMPHION

Tél. 04 50 70 04 76

TAXI

N°1 NEUVECELLE

Allo : 06 08 27 05 71
Allo : 04 50 75 14 35

Chantal HOIZEY
pour tous vos déplacements

VILLE - GARE - AEROPORT
EXCURSIONS
TRANSPORT MALADE ASSIS



Ingénierie
Structures

ROGER TODESCO

Ingénieur Civil diplômé
Membre des Ingénieurs Consoles de France en Génie Civil

1, avenue des Genevriers
ZI de Vongy
74200 THONON-LES-BAINS
Tel. 04.50.26.44.13
Fax 04.50.71.55.49

N° SIRET 327 054 276 000 16
Cnde APE 7425



École d'équitation
sur poneys et chevaux

• Pension de chevaux

364, le Pré des Portes - 74500 NEUVECELLE

Tél. 04 50 75 65 66 - Fax. 04 50 70 67 49

mail : manuel.eichner@wanadoo.fr

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

CLASSEMENT

1^{ère} catégorie : maisons avec jardins visibles de la rue

- 1^{er} FELICI Yves - 277, chemin des Confertes
- 2^{ème} JACQUIER Pierre - 699, impasse du Grand Champ
- 3^{ème} BASTARD Pascal - 1592, avenue du Léman
- 4^{ème} FRANCOIS Philippe - 130 d, rue du Pré des Portes
- 5^{ème} AUGERT Jean-Noël - 340, avenue de Valère
- 6^{ème} RISACHER Jacques - 250 h, impasse des Oiseaux
- 7^{ème} CURDY Jocelyne - 221, avenue de Maraïche
- 8^{ème} DUCOMMUN BEAUGHEON Michèle - 652 b, avenue de Valère
- 9^{ème} PAGNIER Pierre - 228, rue du Parc de l'Abbaye
- 10^{ème} BORZACHIELLO Françoise - 20, rue du Pré Serve
- 11^{ème} MOROSATO Aurèle - 114, avenue de Montigny
- 12^{ème} PICCOT Yves - 174, avenue de Verlagny
- 13^{ème} PICHOT Jean - 216, avenue de Montigny
- 14^{ème} GUDEFIN Dominique - 478, avenue du Flon
- 15^{ème} ESSEVAZ ROULET Guy - 801, avenue de Milly
- 16^{ème} BOCHATON Henri - 394, avenue de Maraïche
- 17^{ème} LUGRIN Martial - 598, impasse du Flon
- 18^{ème} VALETTE Jean - 250 g, impasse des Oiseaux
- 19^{ème} SUSINI Secondo - 96, impasse du Stade
- 20^{ème} BLANC Marie - 229, avenue de Milly
- 21^{ème} LACROIX Gilbert - 1503, avenue d'Abondance
- 22^{ème} DAVY Jean-Claude - 270, avenue du Flon
- 23^{ème} SANSOVINI Jean-Marc - 250 F, impasse des Oiseaux
- 24^{ème} FOREL Serge - 893, avenue de Maraïche
- 25^{ème} LAZARETH Michel - 282, avenue de Lécherot
- 26^{ème} MAGNIN Guy - 442, avenue Seuvay
- 27^{ème} HENNY BOCHATON Michel - 394, avenue de Maraïche
- 28^{ème} QUADRI Gérald - 151, rue de la Chataigneraie
- 29^{ème} SERVOZ Michel - 117, rue du Pré des Portes
- 30^{ème} VERGNAUD Henri - 141, avenue des Tours
- 31^{ème} GOY Christian - 23 c, chemin des Houches
- 32^{ème} TRINCAT François - 245, rue du Pré des Portes
- 33^{ème} MERMAZ PINCHON - 15, chemin des Confertes
- 34^{ème} RIGA Jean-Pierre - 598 h, impasse du Flon
- 35^{ème} SACHE Gilbert - 15, parc d'Ausnières
- 36^{ème} CHESSEL Marcel - 83, chemin de chez Seuvay
- 37^{ème} BASSANI Eric - 320, chemin de chez Gruz
- 38^{ème} PERTUISSET Marcel - 68, avenue du Flon
- 39^{ème} LECUYER Bernard - 160 b, rue de la Chataigneraie
- 40^{ème} TOMADON Mario - 38, rue de la Chataigneraie
- 41^{ème} GREPILLAT Madeleine - 196, route de Grande Rive
- 42^{ème} SIMON Annie - 205, avenue de Verlagny
- 43^{ème} GAUTIER MORAND - chemin des Chênes
- 44^{ème} MATHONNET Michel 117, rue du Pré des Portes
- 45^{ème} VALAT Jean-Michel - 440, avenue de Champ Bontemps
- 46^{ème} DUMUSC Gilbert - 391, rue du Parc de l'Abbaye
- 47^{ème} MOREL CHEVILLET Alain- 70, chemin des Houches
- 48^{ème} NURCHI Francesco - 296 f, impasse des Abbés
- 49^{ème} DURET Jean-Pierre - 146 b, chemin des Confertes
- 50^{ème} THEVENOT Sylvie - 350, chemin de chez Gruz
- 51^{ème} GASPARINI Philippe - 362 c, avenue de Maraïche
- 52^{ème} BONNEVIE Michel - 26, rue des Pêcheurs
- 53^{ème} DECOSTER Jean-Marie - 65, rue du Pré Serve
- 54^{ème} ANDRE Gérard - 191, rue du Pré des Portes
- 55^{ème} LAIDIN Alain - 301, route de Grande Rive
- 56^{ème} BAUD Gabriel - 250 e, impasse des Oiseaux
- 57^{ème} BUTTAY Hélène - 525, avenue de Lécherot
- 58^{ème} JACQUIER Fernand - 3, avenue de Verlagny
- 59^{ème} MORAND Anne-Marie - 95, avenue de Verlagny
- 60^{ème} REBET Michel - 64, chemin de Gravanne
- 61^{ème} SAMUEL Elisabeth - 1571, avenue de Milly

La visite de la Commune par le jury
et les membres accompagnateurs a
eu lieu le samedi 9 juillet 2011.

Etaient membres du jury :

M. Quentin DEAL, président,

Frédéric HARDUIN,

Mmes Anne-Cécile VIOLLAND,

Jocelyne BACQUIN,

Laurence DESCAMPS.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Membres accompagnateurs :

Daniel BLANC,

et Pascal CAMBIANICA,

des services techniques

communaux.

- 52^{ème} BONDAZ Louise – 229 c, avenue du Club Hippique
 53^{ème} PERARNEAU Jacqueline – 1498, avenue du Léman
 54^{ème} AUZOUX Jacky – 322 d, chemin de l'Épineux
 55^{ème} MEDORI Jean-François – Avenue de Maxilly
 56^{ème} GOY Hélène – 1155, avenue d'Évian
 57^{ème} PERRIN Yannick – 95, rue du Pré Sarve
 58^{ème} TARRANO Annie – 38, avenue Seuvay
 59^{ème} PERTUISET Thérèse – 831, avenue de Maraîche
 60^{ème} PETIT Daniel – 163 a, impasse du Club Hippique
 61^{ème} BOCHATON François – 32, avenue du Flon
 62^{ème} Ferme JACQUIER – avenue de Maxilly
 63^{ème} BURNET Ginette – 329, route de Grande Rive
 64^{ème} DILLON STEINER Peter – 40, rue du Pré des Portes
 65^{ème} JACQUIER Marie-Ange – 141 a, impasse du Grand Champ
 LEONARDUZZI Richard – 6, chemin des Houches
 66^{ème} CHAPUIS Nicole – 152, rue du Parc des Vernes
 67^{ème} MICHEL Gérard – 220, avenue de Champ Bontemps
 68^{ème} FREI Jean-Louis – 516 b, rue du Parc de l'Abbaye
 69^{ème} MENAND Michel – Avenue de Champ Bontemps
 70^{ème} DUPRAUX Roger – 607, avenue de Maxilly
 71^{ème} ZOZOLA Christine – 80, impasse du Tir aux Pigeons
 72^{ème} MALLINJOURD Pierre – 134, rue du Parc des Vernes

Mentions spéciales :

BEGNI Sandrine

SANNICOLO Sabine

3^{ème} catégorie : Balcons ou terrasses

- 1^{er} VUADENS Luc – le Clos Chenevière
 2^{ème} DERIVAZ Luc – le Clos Chenevière
 3^{ème} LEONARDUZZI Alexandre – le Clos Chenevière
 4^{ème} GALLION Jocelyne – le Clos Chenevière
 5^{ème} RUFFET Nadine – le Clos Chenevière
 6^{ème} MATHIEU Michel – Le Gallia C
 7^{ème} BURQUIER Nicolas – Le Clos Chenevière
 8^{ème} TARRANO Marcel – résidence le Milly

6^{ème} catégorie : commerces et restaurants

- 1^{er} LE BOIS RAME – 715, avenue de Lécherot
 2^{ème} HOSTELLERIE DU LAC – 158, rue du Lac

1^{er} prix - 3^{ème} catégorie
 M. Luc VUADENS

1^{er} prix - 6^{ème} catégorie
 LE BOIS RAME

Monsieur Jean-Pierre FAVRAT,

recevant le premier prix de villages

fleuris, au nom de son équipe

NEUVECELLE PREMIER PRIX DU CONCOURS VILLAGES FLEURIS 2011.

Vendredi 18 novembre, notre commune était primée dans la catégorie « Village de plaine de plus de 2000 habitants ». Monsieur Jean-Pierre FAVRAT, directeur des services techniques, s'est rendu à Annecy-le-Vieux, afin de recevoir un diplôme et un trophée, en l'occurrence la stèle d'une divinité égyptienne.

Voici les commentaires du jury lors de sa visite dans notre commune.

La commune de Neuvecelle dispose d'atouts majeurs dans son fleurissement privé, notamment au moyen de l'existence de plusieurs hôtels sur le secteur (la Verniaz, l'Hermitage et le Royal) qui participent activement au fleurissement de leurs espaces donnant sur la partie publique.

Le parc récemment aménagé au chef-lieu est bien entretenu, les végétaux se développent. Les prairies fleuries semées l'an passé ont été intégralement colonisées par des chicorées sauvages. L'effet est surprenant mais pas déplaisant. Des chemins ont été tracés à la tondeuse et offrent une vision panoramique sur le Léman.

Neuvecelle a engagé des travaux d'aménagement des bordures de voirie en sortie de village avec création de trottoirs accompagnés de bandes végétalisées.

L'étang du Parc de Neuvecelle a été en partie curé pour empêcher que la végétation ne l'envahisse. C'est l'occasion pour la Municipalité de remercier Monsieur FAVRAT et son équipe pour la qualité de leur travail et leur conscience professionnelle. Ils ont toujours à cœur de proposer notre commune sous ses meilleurs aspects, et s'efforcent de répondre dans les meilleures conditions aux besoins des Neuvecelleois.

Toutes nos félicitations aux jardiniers municipaux de Neuvecelle.



PERMIS DE CONSTRUIRE

Du 1^{er} novembre 2010 au 31 octobre 2011

Nom des constructeurs

Résidence Royal Léman
 AL JUMAJAH Abdullah
 JACQUIER Pierrick
 NGOC SON LE Arthur
 BUTTAY Erwan
 SCCV Les Palais du Léman
 LUTFI Ademi
 DELPLANQUE Charles PIAZZA Valérie
 SARL CONCEPT FONCIER
 CAILLET MILLET Armelle
 MINAM BORIER Philippe
 POULET Thibaut
 PROB Cédric
 STEPHEN William
 BARTHE Georges
 LUCAS Anthony
 ZOCOLA Christine
 SIMOND BURNET Christophe
 DAMBRA Marc
 Sarl les résidences du Chablais

 VULLIET Mickaël

 PONS Jean-Louis
 LE BOURGEOIS Adrien

 LEBORNEC Yves
 VENTURA Nicolas ALLION Sandy
 IDEIS

 Boîtes aux lettres
 VAUTEY Gérard
 BONNEVAULT Jean-Louis
 SARL les Résidences du Chablais
 EVEN Christophe
 BRUNET Jean STAMPONE Antonia
 SARL EQUILIBRE
 ESTER Marie-Anne
 SOULIE Philippe
 SOULIE Philippe

Genre de construction

8 maisons et 3 immeubles collectifs
 Extension
 Maison individuelle – résidence principale
 Maison individuelle – résidence principale
 Châlet
 2 bâtiments de 63 logements collectifs
 Maison individuelle
 Maison individuelle – résidence principale
 Création de 2 auvents et jacobines
 Extension et aménagements extérieurs
 Installation de panneaux solaires
 Maison individuelle – résidence principale
 Maison individuelle – résidence principale
 Maison individuelle – résidence principale
 Aménagement grenier et pose de 4 vélux
 Maison individuelle – résidence principale
 Garage et piscine
 Maison individuelle – résidence principale
 Maison individuelle – résidence principale
 Modification parking et emplacement
 ordures ménagères
 Remplacement châlet par ossature bois
 + agrandissement
 Extension
 Agrandissement sous-sol et création
 d'une pièce supplémentaire
 Maison individuelle – résidence principale
 Maison individuelle – résidence principale
 Suppression de places de stationnement
 et emplacement
 modification trottoir
 Maison individuelle – résidence principale
 Maison individuelle – résidence ???
 2 bâtiments de 9 logements collectifs
 Maison individuelle – résidence principale
 Maison individuelle – résidence principale
 2 abris pour chevaux
 Extension
 3 logements
 Transformation d'une grange

Lieu de construction

1040, avenue de Maraïcho
 1035, route de Grande Rive
 142, impasse du Grand Champ
 355b, chemin des Houches
 684, avenue de Léchorot
 400, avenue du Léman
 537, avenue du Bois du Feu
 355a, chemin des Houches
 575, avenue de Maxilly
 171, chemin des Peupliers
 89, chemin des Peupliers
 251d, rue du Parc de l'Abbaye
 400b, avenue de Maxilly
 171e, chemin des Confertes
 680, avenue du Léman
 409c, avenue de Maxilly
 Impasse du Tir aux Pigeons
 171d, chemin des confertes
 400d, avenue de Maxilly

 245, chemin de la Mi-Ticsa

 951, avenue d'Evian
 312, route de Grande Rive

 195 a, chemin des Confertes
 355d, chemin des Houches
 345, impasse de la Creusaz

 Rue de l'Opac
 Milly Sud
 58 b, avenue de Forchex
 251g, rue du Parc de l'Abbaye
 Chemin de la Mi-Ticsa
 Rue de l'Opac
 Rue de l'Opac
 364, le Pré des Portes
 59, avenue Seuvay
 575, avenue de Maxilly
 575, avenue de Maxilly

19 naissances

6 mariages

11 décès

ETAT CIVIL 1911

Naissances

■ Le 30 janvier, Marcel, François LACROIX, fils de Joseph, cultivateur et de Elise BLANC, sans profession.
 ■ Le 6 mars, Marie Louise MIGLIETTI, fille de Louis, maçon et de Marie BURKSZAT, blanchisseuse.
 ■ Le 27 mars, Alexandre, Marie GREPILLAT, fils de Louis, Joseph, cultivateur et de Jeanne LAURENT, sans profession.
 ■ Le 31 mars, Marcel, Jean-Marie DUTRUEL, fils de Jean, François cultivateur et de Julie GRUZ, sans profession.
 ■ Le 5 avril, Henri, Jean, Marie PERRET, fils de Paul, cafetier et de Angèle COLLOMB, sans profession.
 ■ Le 8 avril, Ismérie, Angélique LAZARETH, fille de Marie, Auguste, cultivateur et de Ismérie, Françoise BAUD, sans profession.
 ■ Le 14 avril, Victor, André SCHWARZMANN, fils de Victor, peintre et de Marie DUCRET, sans profession.
 ■ Le 1^{er} mai, Marcel, Albert MICHOUX, fils de Auguste, jardinier et de Julie DURET, sans profession.
 ■ Le 18 mai, Michel, François BUISSON, fils de Jules, François, soldat et de Joséphine BARATAY, sans profession.
 ■ Le 1^{er} juin, Henri, Joseph DEGRANGE, fils de Bélon, fermier et de Marie VIOLLAZ, ménagère.
 ■ Le 14 juin, Gabrielle, Lucie MUTTILLOD, fille de François, Jules, jardinier et de Alice, Françoise CHAMBAT, sans profession.
 ■ Le 29 juillet, Marie, Rose GOZZI, fille de Pierre, maçon et de Jeanna, Marie DURAND, sans profession.
 ■ Le 28 août, Laure, Joséphine, Alexandrine VIAL, fille de Joseph, menuisier et de Ermeline, Eugénie MINAZZOLI, sans profession.
 ■ Le 31 août, Marie, Joséphine MARCHAND, fille de Marie, Célestin, cultivateur et de Marie, Célestine BUTTAY, sans profession.
 ■ Le 15 septembre, Françoise, Albertine MARTIN, fille de Albert, Louis, Henri, manoeuvre et de Marie, Anne GUGLIELMO, sans profession.
 ■ Le 15 septembre, Odette, Louise MARTIN, fille de Albert, Louis, Henri, manoeuvre et de Marie, Anne GUGLIELMO, sans profession.
 ■ Le 23 septembre, Georges, Antonin RONCO, fils de Ferdinand, maçon et de Eugénie, Marie BRUCHON, sans profession.
 ■ Le 4 octobre, André MUSY, fils de Auguste, pêcheur et de Léa BAUDLOT, sans profession.
 ■ Le 27 octobre, Attilio, Marius AVENENGO, fils de Jules, plâtrier peintre et de Joséphine PONTAROTTI, sans profession.

Mariages

■ Le 18 janvier, Jean, Baptiste HOLLENSTEIN, vannier et Cécile, Louis FAVRE, sans profession.
 ■ Le 28 janvier, Auguste, Alphonse, Daniel LUGRIN, cultivateur et Marie, Louise LEVRAY, sans profession.
 ■ Le 18 mars, Fernand, Jean-Auguste BRACONNAY, mécanicien et Claire MATTIO, blanchisseuse.
 ■ Le 6 mai, Gaston, François CURTET, boulanger et Marie, Louise BRACONNAY, blanchisseuse.
 ■ Le 23 septembre, Maurice VETTER, instituteur et Léonie CRETALLAZ, institutrice.
 ■ Le 21 octobre, Jean HOMINAL, charcutier et Henriette, Caroline GURNEL, sans profession.

Décès

■ Le 1^{er} janvier, Marie, Alexandre DUCRET, 38 ans.
 ■ Le 13 janvier, Philomène CACHAT, 69 ans.
 ■ Le 21 mars, Marie ARRANDEL, 74 ans, veuve de Marie DEGRANGE.
 ■ Le 30 mars, Maurice GREPILLAT, 81 ans, veuf de Marie GREPILLAT.
 ■ Le 5 mai, Amélie BLANC, 27 ans, épouse de Joseph LACROIX.
 ■ Le 7 mai, Marcel, Albert MICHOUX, 6 jours.
 ■ Le 5 juin, Henri, Joseph DEGRANGE, 4 jours.
 ■ Le 1^{er} juillet, Marie, Brigitte CHARPIN, 71 ans.
 ■ Le 18 juillet, Marcel, François LACROIX, 5 mois et demi.
 ■ Le 16 septembre, Pierre LAMOTHE, 77 ans, veuf de Joséphine LAURENT.
 ■ Le 4 novembre, Ismérie, Françoise BAUD, 29 ans, épouse de Marie, Auguste LAZARETH.

Naissances

- Le 2 novembre à THONON-LES-BAINS, Sasha, Emilie, Margot LANTERNIER, domiciliée à NEUVECELLE, 30, chemin des Moulins.
- Le 8 novembre à THONON-LES-BAINS, Anaïs, Stéphanie CHATELAIN, domiciliée à NEUVECELLE, 169 c, avenue de Milly.
- Le 11 novembre à THONON-LES-BAINS, Nathanaël, Alain, Pol, Roger PIETTE, domicilié à NEUVECELLE, 536 c, avenue de la Crausaz.
- Le 20 novembre à THONON-LES-BAINS, Giulia, Nadège THOOR, domiciliée à NEUVECELLE, 129, avenue de Verlagny.
- Le 9 décembre à THONON-LES-BAINS, Kenza, Martine, Béatrice GRANJUX, domiciliée à NEUVECELLE, avenue Sauvay - Le Clair Matin.
- Le 29 décembre à THONON-LES-BAINS, Mathys, René, José MILLIEZ, domicilié à NEUVECELLE, 3, avenue du Gallia.
- Le 24 janvier à THONON-LES-BAINS, Oyan, Adrien LE BOURGEOIS, domicilié à NEUVECELLE, 195 a, chemin des Confertes.
- Le 22 février à THONON-LES-BAINS, Emma, Anna RAWAILLE, domiciliée à NEUVECELLE, 435, avenue de Champ Bon Temps.
- Le 10 mars à THONON-LES-BAINS, Lise QUIQUEREZ, domiciliée à NEUVECELLE, 101, chemin de la Mi-Tiosa.
- Le 24 avril à THONON-LES-BAINS, Charlotte, Lou MUNSCH, domiciliée à NEUVECELLE, 87 a, avenue Rouffin.
- Le 29 avril à THONON-LES-BAINS, Léna, Julie, Emilie VULLIET, domiciliée à NEUVECELLE, 951, avenue d'Evian.
- Le 9 mai à THONON-LES-BAINS, Tinaël, François, Fernand BUTTAY, domicilié à NEUVECELLE, 715, avenue de Lécherot.
- Le 16 mai à THONON-LES-BAINS, Lisa, Brigitte, Mireille DUCRET, domiciliée à NEUVECELLE, Le Gallia.
- Le 27 mai à THONON-LES-BAINS, Enzo PASTRELLO, domicilié à NEUVECELLE, 652 b, avenue de Valère.
- Le 8 juin à THONON-LES-BAINS, Liam, Yann DUBOIS LOUKIL, domicilié à NEUVECELLE, 474, avenue de Milly.
- Le 1^{er} août à THONON-LES-BAINS, Johanne, Marie, Anna WAMBST, domiciliée à NEUVECELLE, 280, avenue de Forchex.
- Le 16 août à THONON-LES-BAINS, Lise CHERUBINI, domiciliée à NEUVECELLE, 7, rue de l'Opac.
- Le 30 août à THONON-LES-BAINS, Carmine, Grégory RONQUY, domicilié à NEUVECELLE, 474, avenue de Milly.
- Le 20 septembre à THONON-LES-BAINS, Yan, Nicolas TAITARD, domicilié à NEUVECELLE, 96 bis, avenue de Maxilly.

Décès

- Le 17 décembre, Roland, Emile, Jules LEBRET, 80 ans, domicilié à NEUVECELLE, Avenue du Gallia.
- Le 17 décembre, Marie-Louise GUERY, veuve de Jean, Marie FAUSTINI, 92 ans, domiciliée à NEUVECELLE, 136, avenue de Montigny.
- Le 5 février, René, Julien MILANI, époux de Paulette, Berthe DESHUSSES, 83 ans, domicilié à NEUVECELLE, 277, avenue de Milly.
- Le 3 avril, Aurélien LECOLLE, 30 ans, domicilié à SARRY (Marne), 11, allée des Peupliers.
- Le 6 avril, Arlette, Simone, Jeanne BERTHOLIO, épouse de Bernard, Gilles FRENOUX, 60 ans, domiciliée à NEUVECELLE, 1178, avenue d'Evian.
- Le 9 avril, Gerrit, Cornelis VAN ZOEST, époux de Gorda, Antonia GERRITSEN, 74 ans, domicilié à NEUVECELLE, 362 b, avenue de Marafcha.
- Le 21 avril, Daniel, Henri CHESSEL, époux de Annie, Raymondo LABBE, 62 ans, domicilié à NEUVECELLE, 166, avenue Sauvay.
- Le 2 mai, Jean, Félix, Louis GRANJUX, 82 ans, domicilié à NEUVECELLE, Verlagny.
- Le 7 mai, Michelle, Andrée DUPRÉ, épouse de Michel, Paul, Etienne, Gabriel FAUCHER, 74 ans, domiciliée à CLAMART (Hauts-de-Seine) 88, avenue Jean Jaurès.
- Le 29 mai, Fernande, Marie, Céline GAGNEUX, veuve de Armand, André, Gérard PICCOT, 80 ans, domiciliée à NEUVECELLE, 548, avenue du Léman.
- Le 26 juin, Michel BÖRZACCHIELLO, époux de Françoise, Bernadette BOOG, 62 ans, domicilié à NEUVECELLE, rue du Pré Serve.
- Le 2 septembre, Roger, Maurice GUILLEMIN, époux de Suzy, Mauricette BOCAHU, 88 ans, domicilié à NEUVECELLE, 849, avenue de Maxilly « les Châlots du Gavot ».
- Le 23 septembre, Ermis MARCUZZI, 77 ans, domicilié à NEUVECELLE, 20, Parc des Vomes.

La rédaction du Bulletin Municipal tient à présenter ses plus sincères excuses à la famille OLIVIER. L'état civil du dernier bulletin ne comportait pas la mention du décès de Monsieur Raymond OLIVIER.

Monsieur OLIVIER Raymond, Jean, époux de Paulette DUFOUR, est décédé à THONON-LES-BAINS le 16 juin 2010. Il avait 89 ans (né le 22.02.1922), était domicilié à NEUVECELLE, 1320, avenue d'Evian.



MARIAGES

- Le 25 novembre, Noël DAMIDOT, informaticien, et Christelle, Marie-Jeanne BOUVERET, responsable centrale réservation, domiciliés à NEUVECELLE, 667, avenue d'Evian.
- Le 14 mai, Fabien, Emile Victor VUILLERMET, négociateur immobilier, domicilié à NEUVECELLE, 679, avenue du Léman et Palmira, Aide CONTRERAS, étudiante, domiciliée aux Etats Unis, El Paso - Texas.
- Le 4 juin, James ALLIBON, conseiller en personnel, et Shirley BAZÉ, enseignante, domiciliés à EVIAN-LES-BAINS, 9, route de chez Ravasse.
- Le 11 juin, Grégory, Bernard RONQUY, plombier chauffagiste et Cherifa GOUDDI, sans profession, domiciliés à NEUVECELLE, 474, avenue de Milly.
- Le 20 août, Boris RAABON, commercial, domicilié à GRENOBLE, 87, rue des Alliés et Stéphanie, Daniella VUADENS, coiffeuse, domiciliée à NEUVECELLE, 5, rue de l'Opac.
- Le 24 septembre, Mathias, Pierre LE GOAZIOU, masseur-kinésithérapeute-ostéopathe et Emeline, Nadine, Luc CORDONNIER, diététicienne, domiciliés à NEUVECELLE, 507g, avenue de Milly.

À tous nos jeunes mariés,
la Mairie de Neuvecelle
présente ses Voeux de Bonheur



Shirley BAZÉ
et James ALLIBON



Stéphanie, Danielle VUADENS
et Boris RAABON



Palmira, Aide CONTRERAS
et Fabien, Emile Victor
VUILLERMET



COMPTES-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 7 décembre 2010,
au cours de cette séance
le Conseil Municipal :

- **A accordé** une prime de fin d'année au personnel communal pour un montant total de 27 537 euros 95,
- **A approuvé** une décision modificative à intervenir sur le budget principal de la Commune,
- **A attribué** une subvention de 3 300 euros à l'association Lou Nové Chatni pour le financement partiel d'un voyage scolaire (classe bleue).
- **A approuvé** le transfert à PUBLIER au 851 avenue des Rives du Léman du siège social de la Communauté de Communes du Pays d'Evian.
- **A désigné** Monsieur Frédéric HARDUIN représentant suppléant au sein du comité de bassin des Dranses et de l'Est Lémanique,
- **A accepté** la réalisation d'un diagnostic local de sécurité dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance,
- **A décidé** d'adhérer à l'association « Energy Cities » et à participer à la campagne d'information européenne « Display » dans le cadre de l'Agenda 21.
- **A approuvé** l'acquisition d'un terrain au-lieu dit « Chez Pélissier » nécessaire à la réalisation du projet d'extension du cimetière communal,
- **A pris acte** du montant de la redevance commune incluse dans le prix de vente de l'eau potable, reconduit à 1 euro 16, en conformité avec la convention passée avec la Ville d'Evian-les-Bains.

Successivement,
en fin de séance,
le Conseil Municipal :

- **A été informé** du renouvellement, pour l'année 2011, de la ligne de crédits utilisable en cas de besoins temporaires de trésorerie,
- **A évoqué** les règles applicables en matière d'accueil des Gens du Voyage suite au stationnement d'une caravane sur la Place de l'Eglise,
- **A remercié** les associations pour la qualité du programme mis en place pour le Téléthon 2010.

Le 29 mars 2011,
au cours de cette séance
le Conseil Municipal :

- **A approuvé** le compte administratif et le compte de gestion de 2010 du budget principal qui fait ressortir un excédent global de clôture de 1 074 693 € 51 et de 326 262 € 51 en tenant compte des restes à réaliser.
- **A approuvé** le compte administratif et le compte de gestion de 2010 du budget annexe de l'eau qui fait ressortir un excédent de 147 923 € 86 et de 107 923 € 86 en tenant compte des restes à réaliser.
- **A attribué** aux associations les subventions suivantes pour un montant total de 65 197 € :

Neuvecelle Loisirs Culture	18 000 €	Arc en ciel (Hôpitaux du Léman)	50 €
Lou Nové Chatni	5 621 €	VIA 74 - Antenne de justice	1 066 €
Hand Ball de Neuvecelle	4 850 €	Association Sauvons le Tonkin	50 €
Neuv'Gym	1 200 €	MUTAME Savoie Mont-Blanc	190 €
Club de l'Amitié	1 000 €	Association Savoie Argentine	80 €
Donneurs de Sang	1 000 €	Prévention routière	80 €
Le Marque Page	1 600 €	Jeunesses musicales de France	270 €
Association Restaurant scolaire	8 005 €	Le Jardin des Sons	4 500 €
Trompes de chasse	1 000 €	Secours Populaire	100 €
Ecole du Chat	1 000 €	MJC Evian	1 000 €
Association l'atelier d'art	700 €	ADMR de la Rive Est du Léman	2 000 €
Alzheimer 74	74,50 €	Tennis Club d'Evian	2 000 €
Association théâtrale	2 500 €	Club des anciens Caddies	600 €
Regards et boules de poils	400 €	Ecole de Musique d'Evian	5 400 €
Croix Rouge Française	50 €	Association du Morillon	300 €
Maison Famille Rurale de la Semine	300 €	Service de psychologie scolaire	210 €
		TOTAL	65 197 €

COMPTES-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

- **A affecté** le résultat de fonctionnement du budget principal et du budget annexe de l'eau.
- **A approuvé** le budget primitif M 14 de 2011 qui s'établit comme suit :

- Section de fonctionnement : recettes et dépenses : 2 705 013 €.

- Section d'investissement : recettes et dépenses : 2 795 864 €.

- **A approuvé** le budget primitif annexe de l'eau de 2011 qui s'établit comme suit :

- Section d'exploitation : recettes et dépenses : 818 862 €.

- Section d'investissement : recettes et dépenses : 211 360 €.

- **A décidé**, compte tenu du programme d'investissement soutenu et du financement de l'importante opération d'aménagement de la traversée de Grande-Rive/Petite-Rive, d'augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales de 3 %.

- **A accordé** une subvention de 24 000 euros au C.C.A.S. de Neuvecelle et de 20 569 euros à l'école Saint-Bruno pour les 33 élèves de Neuvecelle scolarisés dans cet établissement.

- **A demandé** que l'acquisition de mobilier et d'équipements soit imputable à la section d'investissement compte tenu du caractère de durabilité de ces dépenses.

- **A actualisé** le tableau des effectifs des emplois permanents du personnel communal.

- **A créé** un groupement de commandes, associant les Communes de Neuvecelle et de Maxilly, pour l'aménagement de la traversée de Grande-Rive / Petite Rive.

- **A approuvé** la convention à intervenir portant sur l'autorisation de voirie et d'entretien relative à la renaturation des berges de Grande-Rive et Petite-Rive sur la Route Départementale 1005.

- **S'est déclaré favorable** à l'intégration de l'assainissement non collectif dans les compétences de la Communauté de Communes du Pays d'Evian.

- **A demandé** que le remplacement de barrières et glissières de sécurité sur la Route Départementale n° 21 fasse l'objet de l'attribution d'une dotation cantonalisée.

- **A différé sa décision** quant à la garantie à apporter au prêt à contracter par la Société IDEIS pour la construction de 11 logements PSLA à Milly Sud.

- **A apporté** son soutien au personnel des hôpitaux du Léman dans la réorganisation des attributions budgétaires et la réduction des effectifs.

- **A demandé** que les opérations de sécurité prévues en 2011 sur la Route Départementale n° 21 fassent l'objet d'une demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police.

- **S'est prononcé favorablement** sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale proposé par Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie qui n'a pas d'incidence directe sur le périmètre de la Communauté de Communes du Pays d'Evian.

- **A émis un accord de principe** à l'adhésion au SYMAGEV de la Communauté de Communes du Pays d'Evian en substitution de la Commune de Neuvecelle.

- **A appliqué** une augmentation de 2,59 % à la redevance commune incluse dans le prix de vente de l'eau potable qui est ainsi portée à 1 euro 19 pour les consommations enregistrées du 01.08.2011 au 31.07.2012. Cette augmentation est conditionnée par la convention de fourniture d'eau potable passée avec la Ville d'Evian.

- **A réévalué** de 2 % les tarifs du transport scolaire pour l'année scolaire 2011/2012 étant précisé que ces tarifs étaient inchangés depuis l'année scolaire 2008/2009. Le dégrèvement de moitié accordé aux familles à faibles revenus a été reconduit.

- **A renouvelé** la prise en charge d'une partie du coût de l'accueil et d'un forfait transport pour les enfants de la Commune accueillis au centre de loisirs organisé par la MJC d'Evian.

- **A approuvé** le plan de financement complémentaire des travaux sur les réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et des réseaux de télécommunication de l'avenue des Châtaigniers.

- **A apporté sa garantie** à hauteur de 25 % du prêt contracté par la société IDEIS pour la construction de 11 logements PSLA à Milly Sud.

- **A approuvé** le transfert dans le domaine public communal de la future voie desservant les maisons jumelées réalisées par Haute-Savoie Habitat à Milly Sud.

- **A approuvé** la cession à titre gratuit de la route d'accès et des parkings extérieurs de l'ensemble immobilier « Clair Matin » à Milly Nord,

Le 28 juin 2011,
au cours de cette séance
le Conseil Municipal :

COMPTES-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

- **A approuvé** un don de terrain pour la sécurisation de la route de Grande-Rive à son intersection avec l'impasse de la Creusaz.

- **A émis un accord de principe** à l'acquisition amiable de parcelles de terrain pour la création d'un espace de tri sélectif à Grande-Rive.

Successivement,

en fin de séance,

le Conseil Municipal :

- **A été informé** de l'état d'avancement du projet d'aménagement de la traversée de Grande Rive - Petite Rive, et de la présentation au Conseil Municipal, à l'automne, du plan pluriannuel d'investissements relatif au financement de cette opération,

- **A été informé**, dans le cadre de la cession de l'établissement « La Verniaz », de deux projets destinés à assurer la poursuite de l'activité hôtelière,

- **A évoqué** les courriers reçus par deux conseillers municipaux concernant la résidence l'Elément, Avenue du Léman,

- **A été informé** de la visite prochaine du secteur des Vernes par la Commission d'Urbanisme dans le cadre de la modification - révision en cours du PLU.

- **A félicité** le Jardin des Sons pour la qualité du spectacle donné à l'occasion de son dixième anniversaire,

- **A remercié** les enseignants et les parents bénévoles qui se sont chargés de l'organisation de la classe bleue à Lamoura, pour les élèves de GS, CP et CE1.

Le 27 septembre 2011,

au cours de cette séance

le Conseil Municipal :

- **A approuvé** une décision modificative sur le budget principal de l'année en cours.

- **A pris acte** de la délibération du SYANE fixant à 8,12 le coefficient applicable aux tarifs de référence de la taxe communale sur la consommation finale de l'électricité à compter de 2012.

- **A adopté** l'application de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité.

- **A fixé** le taux de la Taxe d'Aménagement à 3,5 % sur l'ensemble du territoire communal.

- **A approuvé** le plan de financement du diagnostic énergétique et technique du réseau d'éclairage public qui fait ressortir une participation communale totale de 22 694 euros.

- **A actualisé** le tableau des effectifs des emplois permanents du personnel communal,

- **A décidé** d'avoir recours à un contrat d'apprentissage à compter du 1er octobre prochain.

- **A approuvé** la composition du jury chargé de l'examen des candidatures et des offres de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de Grande-Rive et Petite-Rive.

- **A donné un avis favorable** au projet de valorisation des rives du Léman de Grande-Rive à Petite-Rive soumis à enquête publique.

- **A été informé** de la récente enquête publique relative au projet de SCOT du Chablais,

- **A été informé** des modalités d'attribution des missions de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de différentes voies communales et de la réalisation des travaux aux abords du Groupe scolaire,

- **A évoqué**, dans le cadre de la révision du PLU, les modifications à apporter au règlement de la zone UT (touristique) ainsi que les possibilités de classement des bois et arbres remarquables au lieu-dit « Aux Vernes » et aux abords de la Route de Thollon,

- **A rappelé** que l'accueil des Gens du Voyage est désormais de la compétence de la Communauté de Communes du Pays d'Evian,

- **A été informé** de la prise en charge partielle des frais de formation musicale, dispensée par les écoles de musique, par la Communauté de Communes du Pays d'Evian,

- **A été informé** de l'organisation du 3ème festival de théâtre « NeuveScène » le 1er et 2 octobre 2011 à la Salle d'Animation.

- **A pris connaissance** de la baisse des effectifs du Groupe scolaire malgré l'augmentation de la population communale.

Successivement,

en fin de séance,

le Conseil Municipal :

- **A autorisé** Monsieur le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement de la traversée de Grande-Rive Petite-Rive.

Le 11 octobre 2011,

au cours de cette séance

le Conseil Municipal :

CRÉATION - CADEAUX - SOUVENIRS - PERSONNALISATION

LANDHEAVEN



Les Grenadiers
5 Avenue de Maraîche
74500 Neuvecelle
Tél. : 04 56 30 08 50
www.landheaven.fr - infos@landheaven.fr

Enseignes, décoration de vitrines,
véhicules publicitaires, textiles
personnalisés, objets publicitaires,
communication graphique.



GRANDE-RIVE
74500 EVIAN-LES-BAINS
Tél. 04 50 75 14 50
www.hotelpanorama.com

CABINET
B. MONTMASSON
INGENIEURS CONSEILS

25,bis avenue de Novel
74000 Annecy
Tél : 04 50 57 04 45
Fax : 04 50 57 24 39
E-MAIL : cabinet.montmasson@montmasson.fr
Site internet : www.montmasson.fr

ETUDES ET MAÎTRISE D'OEUVRE
INFRASTRUCTURES, EAU POTABLE
ET ASSAINISSEMENT

Selectour
OFFICE
DES BAIGNEURS



Agence de voyage
Billet avion, train et bateau
Séjours - Circuits croisières

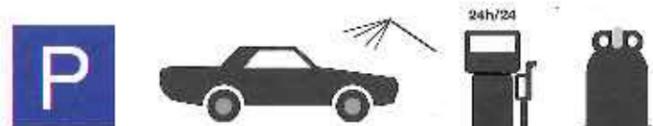
1, place du Port - B.P6
74202 Evian Cedex
Tél. 04 50 75 27 53
Fax 04 50 74 60 34
officedesbaigneurs@selectour.com



Intermarché

04 50 76 15 15

ZA du Crêt - 74500 LUGRIN
Ouverture tous les jours Non-Stop
de 8H45 à 19H15
Dimanche de 8H45 à 11H45
www.intermarche.com



ARBRES - SUS AUX CHENILLES

Vous avez des pins ou des cèdres dans votre jardin envahi de boules blanches. Il s'agit de nids, appelés aussi cocons, tissés par des chenilles pour se protéger du froid. Nous sommes en présence de chenilles processionnaires des pins. Face à leur recrudescence, une nouvelle information est nécessaire.

Si vous lisez régulièrement le bulletin communal, vous savez tout de leur biologie et de leur cycle de développement. Pour les autres, en bref, les chenilles sortent des œufs début septembre et se mettent à manger les aiguilles avant de confectionner des nids blancs où elles passeront le froid de l'hiver. En avril, sitôt qu'il fait plus de 18-20 degrés pendant plusieurs jours, les chenilles quittent leurs nids d'hiver, descendent le long des troncs en procession (d'où leur nom), parcourent plusieurs mètres sur le sol et pénètrent dans la terre. Là, elles subiront leur métamorphose et ressortiront sous forme de papillons fin juin-début juillet. Après accouplement, les femelles repèrent les pins et de leurs pattes ensèrent 2 aiguilles et pondent entre. Elles recouvrent leur ponte d'écaillés qu'elles prennent sur leur abdomen, d'où une forme de manchon brunâtre.

Leurs dégâts, quoiqu'ils soient spectaculaires, sont insignifiants dans notre région par rapport aux gênes occasionnées par leurs milliers de poils urticants qu'elles jettent dans l'air à la moindre alerte. Alors attention aux personnes allergiques... D'où les traitements et les échenillages à faire.

Le plus simple est de repérer les nids dès la fin octobre et de les couper en se protégeant le corps, les mains et le visage. Ensuite, il suffit de brûler les nids. Mais si vos pins sont trop hauts et les nids inaccessibles du sol, il faudra appeler une entreprise spécialisée. Sinon, un traitement existe, avec un produit sélectif qui épargne toute vie animale sauf les chenilles de papillons bien sûr.

Si vous possédez des pins ou des cèdres affectés par ces chenilles, vous pouvez vous inscrire en mairie pour un traitement de l'automne (nom, adresse, téléphone, nombre d'arbres à traiter). Un devis vous sera envoyé par l'ONF avant toute intervention. Il faut savoir que : même si vous n'avez pas eu de nids cet hiver, ou si vos pins ont été traités, vous pouvez très bien en avoir à nouveau en septembre. En effet, les papillons volent et peuvent venir de pins non traités, les chenilles peuvent rester en terre et ressortir 2 ou 3 ans après, le traitement pour être efficace doit être collectif, c'est-à-dire intéresser tous les propriétaires de pins ou de cèdres.



LE CYNIPS DU CHÂTAIGNIER - COMPLÉMENT

L'an passé dans ce bulletin, je vous informais de l'identification d'un nouveau ravageur des châtaigniers, le cynips, dans notre bordure lémanique. Depuis, des arrêtés ministériels et préfectoraux ont été pris :

L'Arrêté Ministériel du 22 novembre 2010 stipule pour toute plantation : certificat phytosanitaire obligatoire (hors CE), passeport phytosanitaire obligatoire (dans la CE), déclaration de plantation, déclaration de découverte de tous symptômes de contamination. En complément, l'Arrêté Préfectoral de la Haute Savoie, n° DDT-2010.1528 du 15 décembre 2010, délimite les zones de lutte dans le département dans un périmètre de 15 km autour des zones contaminées, soit le Nord-Est autour d'Evian et le Sud vers Faverges (contamination en Savoie). Dans ces 2 zones, tout mouvement de végétaux de *Castanea spp.* est interdit pour 3 ans, à l'intérieur ou vers l'extérieur. Il est recommandé de brûler les branches porteuses de bourgeons.

Pour résumer, dans notre Chablais, à ce jour :

- une zone contaminée autour d'Evian où il est interdit de planter du châtaignier issu de plants, de boutures ou de greffons, à l'exception des fruits,
- ailleurs, plantation possible avec certificat ou passeport phytosanitaire et déclaration de plantation, mais avec interdiction de transport de plants racinés, boutures ou greffons du 1^{er} août au 15 septembre.

Jean-Charles LAZARETH – ONF

Correspondant Observateur du Département de la Santé des Forêts





1040 route de la Dranse
74500 AMPHION

Bureau-dépôt AMPHION Tél. 04 50 70 00 05
Dépôt de VONGY Tél. 04 50 71 28 72
Dépôt de MEILLERIE Tél. 04 50 76 04 10
Dépôt de JUSSY Tél. 04 50 72 36 36

EXPLOITATION
DES SABLES
ET GRAVIERS
DRAGAGES
TRAVAUX
LACUSTRES

IMPRIMERIE PERAY MUSY NOËL
NUMÉRIQUE
De la carte de visite à la brochure
OFFSET
Les Mouschoux - Chef-lieu - 74500 LUGRIN
Tél. 04 50 76 06 08 - 06 03 45 46 09
noel.musy@orange.fr
photocopies couleurs

digital
IMAGE - SON
PERAY TELE
2, rue de la monnaie
74500 EVIAN
Tél. 04 50 75 18 40
IMAGE SON MULTIMEDIA MÉNAGER

PERRIER TP
Terrassements - VRD
Assainissement - Génie Civil - Travaux Publics - Enrobés
Aménagement de cours de villa - Transports - Agrégats
PERRIER TP - Centre Haute Savoie
43, Rue des Entreprises - Z.I. PERRIGNIER
Tél. 04 50 72 00 06 - Fax. 04 50 72 02 31
mail.bctp@perriertp.com

TABAC PRESSE NEUVECELLE
M. F RANIERI
LOTO - COPIE - FAX
CLÉ MINUTE - TIMBRE AMENDE
Ouvert tous les jours
7h00 - 12h30 et 15h00 - 19h15
dimanche matin
Tél. 04 50 75 55 31

VIE LOCALE

Vivi, pêcheur, une figure incontournable de Grande-Rive,



Vivi, de son vrai patronyme Louis DUCRET, est né le 9 juillet 1925 à la frontière entre Maxilly et Neuvecelle d'une famille de pêcheurs, avec une forte transmission de père en fils. Aussi loin qu'il se souvient, du haut de ses 86 ans, il a toujours été appelé Vivi sans raison précise, comme souvent à l'époque. Il commence à pêcher de façon « professionnelle » à 12 ans. Il ne s'est jamais arrêté jusqu'à l'automne dernier.

Il se marie le 23 mars 1946 avec Marie-Louise et ont trois enfants : Yves, Robert et Evelyne et plusieurs arrière-petits-enfants. Impliqué dans la vie civique de sa commune, Vivi est élu à 40 ans le 14 mars 1965 pour un premier mandat de conseiller municipal puis le 14 mars 1971 pour un second mandat.

Robert a continué à perpétuer la tradition de la pêche, mais sans en faire sa profession.

Durant toute sa carrière, Vivi a suivi l'évolution du matériel. Il se rappelle une lointaine époque où son père évoluait sur le lac avec un bateau sans moteur jusqu'en 1927, année de l'acquisition du premier bateau à moteur. Il note aussi les exigences toujours plus importantes en matière de normes d'hygiène et de sécurité. Il sait que s'il devait poursuivre son activité, il devrait revoir complètement l'installation de son local de traitement des poissons.

Il décrit un travail difficile, exigeant, dont une journée ne ressemble jamais à une autre. Une constante, l'heure du lever : 3h30, 4h00 au maximum, pour se rendre sur le lac installer les premiers filets et nasses de la journée. Le va-et-vient entre terre et lac rythme le reste de la journée, entre dépôts et levées des nasses et filets. Marie-Louise, l'épouse de Vivi, participait à l'activité, entre autre, en s'occupant des poissons, préparations et levées de filets divers.

Vivi a permis à de jeunes français d'échapper au STO, le travail obligatoire allemand, pendant la guerre en leur permettant de traverser le lac et de se réfugier en Suisse.

Il est connu des deux côtés des rives du Léman, et même au-delà, puisqu'on trouve des photos de sa fameuse cabane dans des restaurants à Lyon ou à Paris.

Il y a 30-35 ans, Vivi se rappelle de compter parmi 24 pêcheurs à Grande-Rive, dont des familles entières dévouées à la profession.

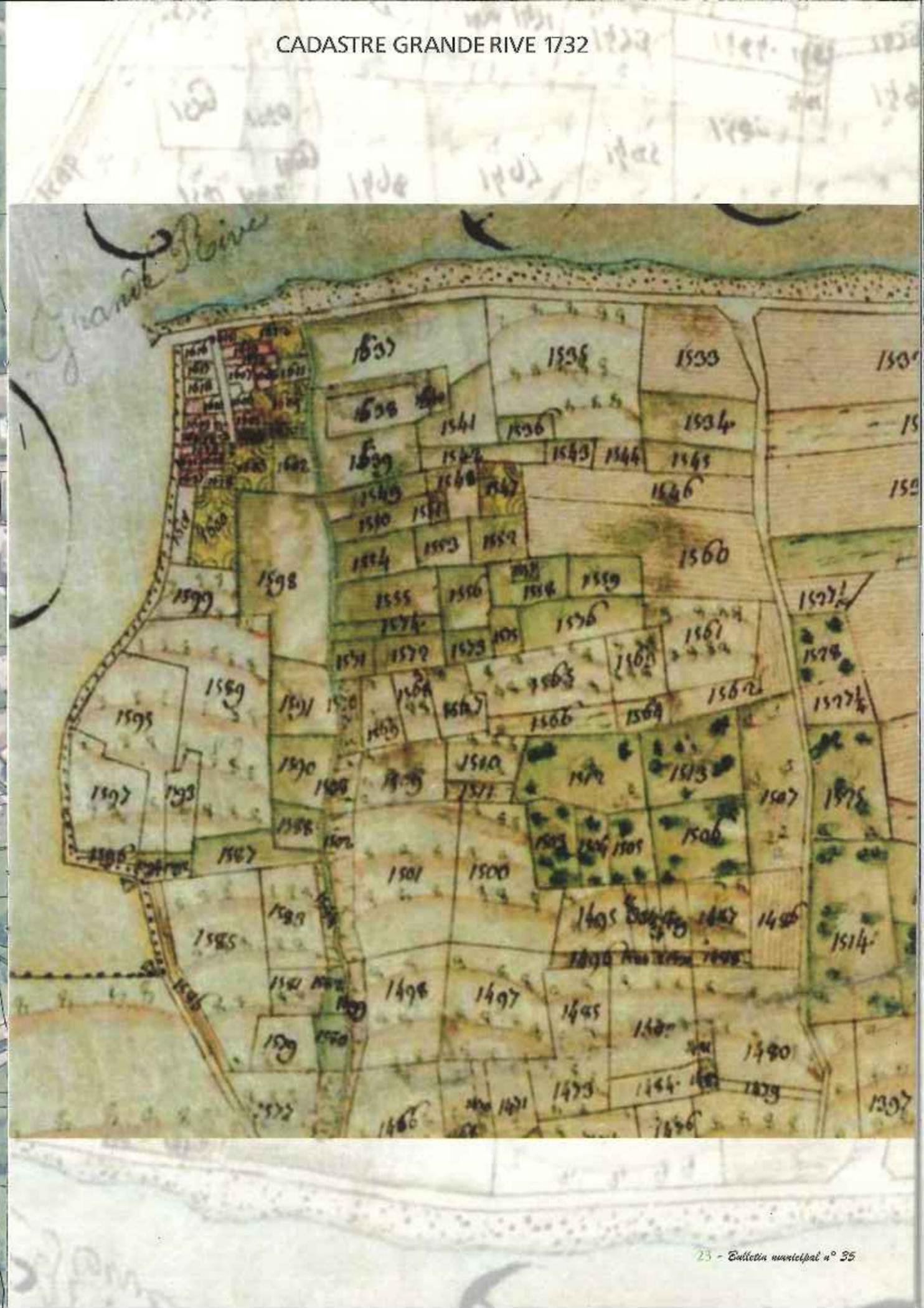
Aujourd'hui, il n'y en a plus en activité professionnelle depuis que Vivi a arrêté la sienne. Pour Vivi qui a toujours travaillé ardemment depuis son plus jeune âge, il n'est pas facile de renoncer à une activité qui était plus qu'une profession, une véritable passion. Mais le lac n'est pas loin et il y retourne régulièrement juste pour le plaisir.

« La cabane à Vivi »





CADASTRE GRANDE RIVE 1732



HISTOIRE LOCALE

Le lac LÉMAN

Le lac a été, dès la préhistoire, propice aux hommes. Les villes fortes et les châteaux qui l'entourent nous rappellent qu'un grand Etat savoyard s'y est construit. De tous temps, le lac a été un trait d'union entre les espaces qui convergent vers ses bords. Il a beaucoup plus lié que séparé les hommes qui habitent ses rives.

Son nom

Les diverses dénominations données au lac ne sont pas de simples curiosités érudites. « Elles témoignent du rôle humain et économique qu'il a joué dès l'antiquité », nous dit Paul GUICHONNET. Le lac entre dans l'histoire et la géographie sous le nom de « lac Léman ». L'origine viendrait du grec limnè, qui signifie le lac. Lorsque Jules César s'en va combattre les Helvètes, il parle de Genava et du lacus Lemanus. C'était en 58 avant Jésus-Christ. Puis au III^{ème} siècle, dans la célèbre Table de Peutinger, il est nommé lacus losanettes, le lac de Lausanne. À partir du XVI^{ème} siècle et jusque dans les premiers guides touristiques du XIX^{ème}, il portera le nom de lac de Genève. Ce n'est qu'à partir de 1860 que lac Léman sera un terme officiellement admis, y compris par l'Etat helvétique. F.A. FOREL fait judicieusement remarquer qu'un lac est un individu géographique en lui-même. Ses relations avec les cités des hommes sont transitoires et passagères en comparaison de la durée bien supérieure du lac.

Le niveau du Léman

Jusqu'en 1713, le lac est une nappe à écoulement libre qui, en dehors des grandes variations multiséculaires, subit de fortes oscillations saisonnières liées à la pluviométrie et à la fonte des neiges sur le bassin. Les problèmes posés à tout l'amont du lac par les machines et barrages construits au débouché de la rade de Genève au XVIII^{ème} siècle conduisent à mettre en place un système de barrages à rideaux mobiles au pont de la machine pour réguler le niveau des eaux. Il faudra attendre le 17 décembre 1892 un règlement fédéral fixe des niveaux. Le régime normal destiné à augmenter la hauteur du lac lors des étiages et à écrêter les crues est défini de la manière suivante : 372 m en maximum normal, 371,70 m en minimum normal (371,50 m dans les années bissextiles). La hauteur moyenne des eaux au-dessus de la mer est donc de 372 m.

L'humanisation de l'espace lémanique

Il n'en a pas toujours été ainsi. Les temps préhistoriques et historiques ont été le théâtre de transgressions et régressions, d'une amplitude totale de cinq mètres par rapport à la cote actuelle.

L'humanisation de l'espace lémanique a été conditionnée par les possibilités d'implantation sur les rives. Des possibilités qui ont évolué en fonction des variations du niveau du lac déterminées elles-mêmes par les modifications du climat. Il est admis qu'une des principales causes des invasions est liée aux dérèglements climatiques. Comme ce sont a priori les mêmes causes qui ont chassé les gens de chez eux et fait varier le niveau du lac, il est intéressant de rapprocher les deux types d'événements.

Replaçons-nous plus précisément dans le contexte local. Le Gavot qui s'étend du Plateau jusqu'aux rives du Léman est un coteau qui descend en gradins de plus ou moins grande largeur. Ils vont des étroits replis qui marquent les paysages de Neuvecelle avec leur plantation de fruitiers en rebord jusqu'à la marche plus large qui domine le lac. Elle part de l'aplomb de Marin pour se terminer à Lugrin contre le massif des Mémises. C'est sur ce niveau qu'ont été bâties les églises de Marin, Publier, Neuvecelle, Maraîche, Maxilly et Lugrin. C'est également sur ce niveau qu'a été construite la route romaine du sud Léman vers les années 250. Elle traversait la Dranse au pied du coteau de Marin avant de monter vers Publier et suivre le tracé des églises pour passer à flanc de coteau à Meillerie et rejoindre Saint-Gingolph. Ce plateau, que nous appellerons de Neuvecelle parce que c'est là où il est plus significatif, se situe à une altitude moyenne de 430 m, soit une soixantaine de mètres au-dessus du lac. La pente pour y accéder est relativement rapide. Le Gavot entre dans le lac comme une sorte de promontoire. La bande côtière au-delà de la Dranse jusqu'à la Morge n'est pas large. En élevant de 5 m le niveau actuel du lac, et si on y ajoute la surélévation des crues naturelles, on se rend compte que les accès au Gavot deviennent très difficiles. Il ne reste que la montée de Plan Fayel vers Fétemes et un chemin acrobatique vers Marin.

HISTOIRE LOCALE

Le plus grand courant de migration connu a démarré des plateaux de l'Anatolie en Turquie aujourd'hui, vers 5500 ans avant Jésus Christ. Certains y voient les conséquences du Déluge. D'autres simplement, celles de l'effondrement du Bosphore et l'entrée de la Méditerranée dans la mer Noire. A moins qu'il ne s'agisse du même phénomène. Ce serait l'origine des Ligures qui se sont dispersés dans toute l'Europe occidentale jusqu'aux Pyrénées. Ils ont parfaitement pu s'installer dans le Gavot vers 1000 avant JC. Le lac était alors plus bas de l'ordre de 4m par rapport à ce qu'il est actuellement. Puis les eaux sont remontées vers 800 avant JC correspondant à une montée des eaux dans toute l'Europe et déclenché la migration des Celtes vers l'Ouest. Lorsque ces peuples sont arrivés sur les bords de la Dranse vers les années 450 avant JC, les accès au Gavot pouvaient être facilement défendus par les premiers occupants qui eux-mêmes avaient dû quitter les bords du lac pour se replier sur le plateau de Neuvecelle. Les Celtes ont eu peu de chance de traverser la Dranse, qui, de fait est devenue une frontière de population... Ils se sont installés tout autour du lac sauf en Gavot. Le territoire des Allobroges avait pour limite la rive sud du Léman de Genève à la Dranse. Celui des Helvètes, la rive nord de Genève à Villeneuve. Et celui des Nantuates dans le Valais jusqu'à la Morge de Saint-Gingolph. Mais le Gavot n'était pas vraiment isolé pour autant. Dans leur avancée, les conquérants ont repoussé les anciens Ligures dans les vallées de Bellevaux et de Morzine à l'Ouest et dans le val d'Anniviers à l'Est qui formeront avec les habitants du Gavot une sorte de mini-société dont les échanges et les communications se faisaient par les cols. Des répartitions de populations qui laisseront des traces durables dans l'histoire locale. La Dranse sera la ligne de séparation entre Catholiques à l'est et Protestants à l'Ouest. Aujourd'hui encore la Dranse marque la limite d'attraction économique entre Genève et Lausanne ou le Valais !

La fiche signalétique du Léman

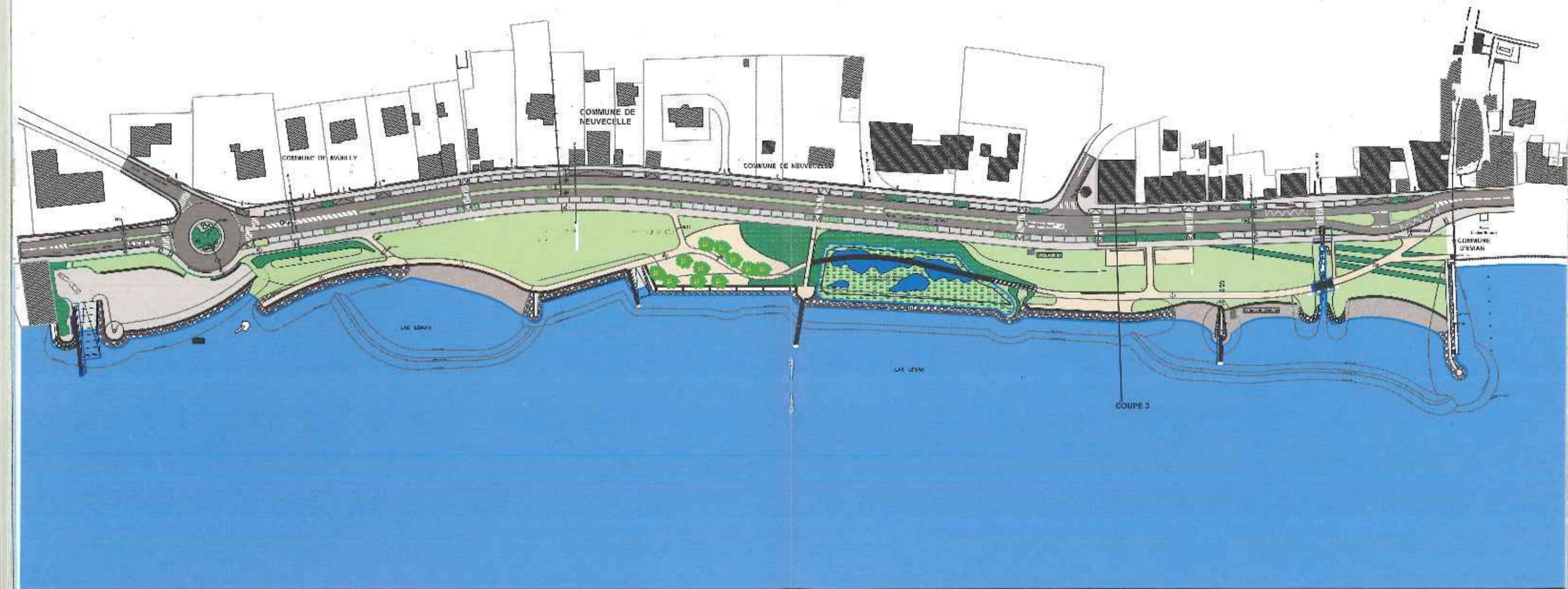
- Superficie : 582 km², dont 239 (41%) en territoire français et 343 (59%) en territoire suisse. 293,7 km² sont dans le Canton de Vaud.
- Périmètre des rives : 167 km dont 95 pour le littoral nord et 72 km pour le rivage sud dont 54 km en France.
- Largeur maximale ; entre Amphion et la baie de Morges, 13,8 km.
- Longueur dans le grand axe Villeneuve-Genève : 73 km.
- Le niveau de base est celui des pierres à Niton : cote 372 m.
- Profondeur maximale : 309,7 m entre Evian et Ouchy. Le Léman est dans ce domaine, au quatrième rang des lacs alpins, après le lac de Côme, 414 m ; le lac Majeur, 372 m et le lac de Garde, 346 m.
- Bassin d'alimentation : 6830 km².
- Volume des eaux : 88 920 millions de mètres cubes.

Une hausse du niveau d'un centimètre représente 5 820 000 mètres cubes d'eau. A raison de quatre personnes au mètre carré, quatre milliards d'individus pourraient se tenir debout sur la surface du lac Léman. Si toute cette population était immergée, le niveau ne monterait que de 80 centimètres.

La sphéricité de la terre est nettement perceptible. Un observateur dont l'œil est à trois mètres au-dessus de l'eau ne voit pas au-delà de 6,18 km, soit 44,7% de la largeur maximale du lac. Une corde rectiligne tendue entre Evian et Morges passerait, au milieu du lac, à six mètres sous la surface.

Louis Duret

RENATURATION DES BERGES DE GRANDE RIVE ET PETITE RIVE





Nous ouvrons la voie aux idées neuves.

Travaux publics & particuliers

Terrassement, VRD, enrobés, assainissement, génie civil, aménagement d'espaces publics ou privés

Eurovia Alpes, secteur d'Amphion

197, rue de la Dent d'Oche, ZI des Genevilles, 74500 Amphion
Tél. 04 50 70 06 90 - Fax 04 50 70 01 06



**Hôtel et Chalets
Rôtisserie au feu de bois
Salons pour banquets**

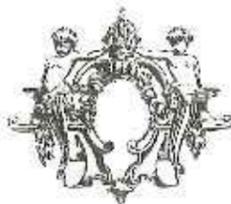


NEUVECELLE-EGLISE - Tél. 04 50 75 04 90
(ouvert de début Février à fin Novembre)

SARL BURNET peinture
Peintures - Papiers Peints - Sols



74500 Saint-Paul
04 50 73 39 62
06 84 85 55 03



François
MÉRIGUET

ZINGUERIE - COUVERTURE
CHARPENTE - ENTRETIEN TOITURES

Isolation - Vélux
Neuf & Rénovation.

74500 CHAMPANGES
Tél. 04 50 73 43 98 - 06 71 75 04 92
meriguet.zinguerie@orange.fr

S.A.R.L. MAURICE
VIOLLAZ
RAMONAGE



à votre service

74500 - MAXILLY-SUR-LÉMAN
Tél. 04 50 75 15 89


**Hôtel Restaurant
LE TILLEUL**

Notre restaurant vous fera découvrir les spécialités de notre région comme les filets de perche ou le filet de féra du lac Léman. Soignée et inventive, notre cuisine est exclusivement élaborée à partir de produits frais, fabrication maison oblige !

74500 Amphion-les-Bains
Tél. 04 50 70 00 39 - Fax. 04 50 70 05 57
mail : letilleul@aol.com

GRANDE RIVE

CONTEXTE LIÉ AU PROJET :

Les Communes de Neuvécelle et de Maxilly-sur-Léman souhaitent sécuriser et mettre en valeur la traversée et les abords de Grande Rive - Petite Rive. Le projet global consiste en un avancement de la rive sur le lac par remblayage (volume du remblai prévu : 50 000 m³ pour une surface de 23 000 m²), afin de créer une piste de mobilité douce mixte (création d'un réseau de mobilité douce reliant Maxilly à Evian), une place arborisée ainsi que des espaces verts dégagés, deux nouvelles plages de galets et une base nautique pour dériveurs. Un espace « nature » constitué par une roselière permettant la phytoépuration des eaux de ruissellement de la RD 1005 a été intégré au projet suite à une concertation avec la CIPEL et plusieurs associations de protection de la nature. Ces ouvrages seront contenus par la mise en place de digues transversales à la rive servant de points d'appui aux galets charriés par les vagues et les courants ainsi que par des digues longitudinales ayant une fonction structurelle et de protection face à l'impact des vagues.

Ce projet doit permettre de satisfaire plusieurs publics :

- les habitants, résidents de Grande Rive - Petite Rive des Communes de Neuvécelle et Maxilly, pour lesquels l'aménagement devra contribuer à améliorer leur quotidien et sécuriser leurs déplacements,
- les citoyens pour lesquels l'aménagement doit permettre d'assurer une continuité piétonne et cyclable entre les deux communes et ce dans un souci de préservation de l'environnement (traitement esthétique et paysager de l'ensemble du projet) et dans un but de revitalisation touristique et économique de Grande Rive-Petite Rive,
- les usagers de la RD 1005 qu'il faut canaliser, ralentir et sécuriser.

Objectifs :

- Assurer une continuité piétonne et cyclable sécurisée et valorisée entre les Communes de Maxilly et de Neuvécelle,
- Sécuriser les déplacements tous modes,
- Valoriser les espaces proches du rivage,
- Prendre en compte le cadre de vie et l'environnement en général dans un but de développement durable,
- Renforcer le caractère esthétique (qualité des sites et des paysages) et la sécurité de la traversée dans un but de revitalisation touristique et économique de Grande Rive - Petite Rive,
- Organiser et intégrer les problèmes de stationnement de Grande Rive - Petite Rive,
- Défendre durablement les berges de l'érosion du Lac,
- Mettre en œuvre toutes les mesures pour assurer la confortation de la route départementale RD 1005.

Territoire Concerné :

Le périmètre des travaux s'étend de la limite Ouest de la Commune de Neuvécelle jusqu'au Lumina (situé sur la Commune de Maxilly-sur-Léman).

Regards et boules de poils



Regards et Boules de Poils, une grande aventure humaine.

Nous avons l'honneur et la satisfaction de contribuer, grâce au soutien de nos bénévoles, à l'enrichissement et à la pérennité de notre action. La fidélité et l'enthousiasme de ces personnes nous remplissent de fierté légitime et nous motivent à continuer nos nombreuses visites.

A travers ces lignes, je souhaite rendre hommage à tous ceux et celles qui se sont engagés dans nos interventions auprès des personnes fragilisées et dépendantes et qui méritent que nos compagnons à 4 pattes leur apportent quelques parcelles de tendresse. Je garde un réel bonheur d'avoir croisé le chemin de ces personnes généreuses et disponibles sans oublier nos boules de poils qui, avec un simple câlin, déclenchent un sourire à nos séniors.

Je tiens aussi à remercier la direction et l'animation des maisons de retraites pour leur accueil et leur confiance.

Comme le montre la photo, l'association peut toucher toutes les générations. Le jeune Paulin, jeune bénévole, a fait part à sa maman de son souhait : présenter Caramel à nos aînés. C'est une belle aventure humaine placée sous le signe de l'amitié, du partage et de la convivialité.

Meilleurs vœux à tous,

Delphine SCHMIDT, Présidente

Pour nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter au 06 23 87 88 37

www.regardssetboulesdepoils.fr

Trompes de chasse



Les sonneurs de notre association des trompes se sont produits au cours de l'année écoulée lors de différentes manifestations. Vous avez peut-être eu l'occasion de nous entendre à la kermesse de la Neuvécelloise. Nous avons également animé l'ouverture de la foire de Crête et la clôture de celle-ci en sonnant notamment pour la messe des forains, à l'occasion de mariages et du Téléthon de Neuvécelle.

Le grand public confond souvent le cor de chasse avec la trompe de chasse, la trompe a une longueur de 4,545 mètres avec un enroulement de 3 tours et demi et est accordée en ré.

Le cor est, quant à lui, accordé en mi bémol et dispose d'une coulisse d'accord (petit tube intérieur modifiant la tonalité) et il n'est pas utilisé pour la chasse mais dans une batterie-fanfare.

Nos répétitions de groupe ont lieu les lundis et jeudis à 20h à l'école de Neuvécelle et au retour des beaux jours, vous pouvez nous entendre sonner dans les bois de Valère.

En ce qui concerne les débutants, les répétitions s'effectuent tous les mercredis à 20h.

Notre association organisera un repas de St Hubert au cours du mois de novembre 2012, nous vous tiendrons au courant lors d'un prochain Neuv'Echos.

Les sonneurs des Trompes de Neuvécelle vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2012.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter au 04 50 38 33 02 ou par courriel à trompedeneuvecelle@laposte.net

La Neuvécelloise

Ce dimanche 10 juillet 2011, la Kermesse Paroissiale avait bien commencé par la messe célébrée par le Père François LACROIX et chantée par les Chorales de Neuvécelle, Maxilly et Lugin. On dit « la pluie du matin n'arrête pas le pèlerin » mais à l'heure de l'apéritif, c'est la douche qui a pris tout le monde par surprise.

Nous remercions la Municipalité pour le prêt de la Salle d'Animation où les gens ont pu se mettre au sec en profitant des Trompes de Chasse et de l'apéro !

Le soleil étant revenu, un petit coup de chiffon sur les tables et les chaises et beaucoup ont pu profiter d'un déjeuner champêtre, ainsi qu'une bonne après-midi et une soirée animée par le groupe « les Tuaz », certains se faisant plaisir avec des petits pas de danse.

Un grand merci à tous les bénévoles.

Le 8 juillet 2012, la Neuvécelloise va avoir 50 ans. Si elle semble n'avoir pris aucune ride, c'est tout de même un âge respectable pour une association. Elle a depuis tant d'années apportée une aide précieuse à la vie de la Communauté Paroissiale de Neuvécelle.

Cette année elle va participer aux travaux de rénovation du chauffage de l'église pour que chacun trouve un certain confort lors des célébrations.

Pour fêter ce cinquantième anniversaire, le comité invite les personnes possédant de vieilles photos à les prêter en souvenir de tous ceux qui ont fait vivre l'association.

Merci à vous tous qui participez fidèlement à cette fête du village de Neuvécelle.

Bonne Année et rendez-vous le 8 juillet 2012.

Pour le comité - Marie-France LORIDANT

Fidèle à sa tradition de fête au

village, la Kermesse a réuni

le 10 juillet nos différentes

communautés.



Le Marque Page

Lettre à Arlette

Nous aurions aimé que tu voies, dans le cadre du printemps des poètes, l'épanouissement de notre arbre à poèmes où, chaque jour, une « fleur poème » venait éclore.

Nous aurions aimé que tu voies grandir notre blog enrichi presque quotidiennement de jeux, d'idées de lecture, de poèmes dont celui des écoliers à la plume créative. Grâce à eux, « Notre poème façon Desnos » grandit, grandit....

Nous aurions aimé que tu voies le soleil toujours présent et cet élan printanier et créateur.

Mais tout fut bien différent....

Tu as été adhérente, bénévole puis présidente du Marque Page.

Nous nous souviendrons toujours de ton éternel enthousiasme, ton caractère toujours joyeux et positif, ton rire quand nous élaborions pour la bibliothèque les projets les plus fous comme notre soirée « Meurtre au camping ».

Même à un stade avancé de la maladie, tu nous demandais quels étaient nos projets d'animation.

Nous pouvons te dire que nous en avons plein la tête et que nous les réaliserons avec toi, toujours présente parmi nous.

Nous t'envoyons ces quelques vers du Chanoine Scott Holland :

« Je suis moi, vous êtes vous. Ce que nous étions les uns pour les autres, nous le sommes toujours.

Donnez-moi le nom que vous m'avez toujours donné. Parlez de moi comme vous l'avez toujours fait.

Continuez à rire de ce qui nous faisait rire ensemble.

Le fil n'est pas coupé. Pourquoi serais-je hors de votre pensée simplement parce que je suis hors de votre vue ? »

Tes amies du Marque Page

Pas de panique !

Si nous avons, cette année, suivi la tendance et procédé à quelques innovations, les livres sont toujours là, à la place que vous leur connaissez, prêts à être contemplés, admirés, feuilletés, choisis ou ignorés.

Pour l'instant, le E-book n'est disponible qu'un jour par an : le 1^{er} avril.

En revanche, Pascale, a mis en place l'été dernier des cartes magnétiques afin de faciliter le prêt et le retour des livres. Au mois de février, le Marque Page a ouvert sa fenêtre virtuelle sur le net.

Désormais, vous pouvez nous rendre visite à l'adresse suivante : <http://biblimarquepage.over-blog.com/> et ainsi obtenir de nombreux renseignements pratiques (horaires d'ouverture, jours de fermeture, achat de livres,...).

Mais ce n'est pas tout... ce blog, c'est une rencontre à travers les mots, un arrêt sur image, une pause dans le défilement inexorable des jours. Voilà pourquoi nous avons imaginé des rubriques telles que « et si vous nous racontiez » ou « couleurs de saison », ouvertes à tous, afin que chacun prenne la liberté de s'exprimer, de parler de ses lectures, de ses étonnements, de ses ravissements quotidiens. Alors, n'hésitez pas à nous envoyer vos textes, aussi courts soient-ils, vos photos, vos poèmes fétiches, vos musiques de cœur à biblimarquepage@gmail.com. C'est avec un réel plaisir que nous les publierons.

Le Marque Page

Hormis ces nouveautés, l'année 2011 s'est inscrite dans la continuité de 2010. Ainsi, chaque mardi matin, Pascale accompagnée de son équipe de bénévoles continue de guetter derrière la porte l'arrivée des enfants des classes pour des animations autour du livre, toujours plus inventives :

« Le chasseur d'images » pour l'initiation des petits à l'observation, « Écoute bien » pour inciter les enfants à repérer certains mots d'une histoire, « L'histoire en désordre » demandant de l'attention et de l'écoute. « Le jeu de détective » pour les plus grands qui, munis d'indices, apprennent à découvrir les différents acteurs de la création du livre (l'éditeur, l'auteur, l'illustrateur...). Beaucoup d'autres animations sont prévues puisque chaque semaine, Pascale tire de son imagination de nouvelles idées.

Après ces journées bien occupées, des soirées LIR (des Lectures, des Idées, des Rencontres) sont organisées, échanges de coup de cœur lecture, jeux cette fois-ci pour adultes autour du livre... et tisanes !

« La serata particolare » proposée à l'automne nous a transportés vers un pays, aux odeurs d'Italie : d'étranges personnages (les ateliers du Samedi) ont sillonné notre « piazza », et Davide et ses K-suspects ont fredonné de bien belles ballades italiennes dans un décor d'aquarelles, une fiat 500 au coin d'une rue, une vespa sous un olivier, et bien entendu des « pasta » dans nos assiettes!!

Et pour rester dans la chaleur italienne :

« Felice anno nuovo, buon anno »

Rappel de nos horaires d'ouverture :

Lundi : 15h - 18h

Mercredi : 9h30 - 12h et 13h30 - 18h

Vendredi : 14h - 18h

Tel : 04 05 75 01 77

<http://biblimarquepage.over-blog.com>

Email : lemarquepage@wanadoo.fr



La bibliothèque sera fermée :

Du mercredi 13/07/2011 inclus

au mardi 19/07/2011 inclus

Et du lundi 01/08 inclus

au vendredi 19/08 inclus

L'Atelier des Petites Croix

L'Atelier des Petites Croix, ce sont 26 femmes animées par cette même passion.

Mais d'où vient donc cette passion ?

Pourquoi brodent-elles ?

Tous les mardis soirs, à l'Atelier des Petites Croix, c'est l'effervescence ! On admire les ouvrages des unes et des autres, on s'exclame devant de nouveaux fils, on s'émerveille devant une dernière création ou une couleur de toile innovante et surtout on prend beaucoup de plaisir à broder selon la technique du point de croix à point compté...

Il s'agit de reproduire le dessin d'une grille le diagramme sur une toile à trame plus ou moins régulière selon qu'elle est en lin, coton ou encore en fibres mélangées.

Formé de deux branches obliques de même longueur qui se coupent en leur milieu, le point de croix est l'un des points de broderie les plus utilisés au monde. Pour réaliser le point de croix à point compté, on dispose les croix en comptant les fils du tissu et en suivant un diagramme sans qu'il n'y ait une impression ou un tracé sur la toile.

Il est aujourd'hui impossible de savoir à quelle date et qui (sans doute une femme !) a commencé à croiser 2 fils sur une toile. Déjà au Moyen-âge, des femmes qui attendaient leurs maris partis en croisades, brodaient au point de croix des tapis qu'ils leur rapportaient d'Orient. Puis à la Renaissance, le point de croix devient populaire en Europe et alors, toute jeune fille de bonne famille apprend à marquer (d'où le nom de « Point de Marque ») son linge de ses initiales voire de certaines dates correspondant à des périodes de sa vie. C'est ainsi que naissent « Les Marquois » ou « Samplers », transmis de mère en fille. La vie de famille y est brodée ainsi que tous les moments importants et les motifs sont disposés de façon anarchique sur la toile. Le fil se fait écriture et raconte tout autant qu'un livre leur histoire. Les supports sont nombreux. Le lin vient de Bretagne, la soie du Rhône, le coton étant encore rare en Europe.

Au XVII^e siècle, les teintures naturelles importées d'Amérique permettent de teindre les fils en rouge : cochenille, maclure (*chlorophora tinctoria*) et bois rouge du Brésil. Le rouge, symbole de vie est alors la couleur évidente pour broder. Les femmes commencent à apprendre à lire et elles brodent des alphabets et des chiffres en guise d'exercice de lecture. Vite, elles y ajoutent d'autres motifs souvent religieux puisque l'enseignement est donné dans les couvents.

Le point de croix devient rapidement la passion du siècle. Le canevas Pénélope avec ses 2 trames horizontales traversées de 2 chaînes verticales qui permet d'associer petits et gros points, voit le jour. A la même époque, George Sand prend l'aiguille pour se détendre et pour « oublier » sa rupture avec Alfred de Musset en 1834 et va décorer un salon entier au point de croix pour un nouvel amant, Pagello.

En 1886, Thérèse de Dillmont, aristocrate viennoise, déjà membre de l'académie de la broderie de l'impératrice Marie-Thérèse et fondatrice d'une école de broderie avec atelier et publications, s'associe au filateur Jean Dollfuss, grand industriel du textile dont l'entreprise s'appellera Dollfuss-Mieg et Cie (DMC). Elle diffusera ses modèles dans le monde entier. L'encyclopédie « Ouvrages de Dames » de Thérèse reprise par DMC à sa mort, sera traduite en 17 langues et se vendra à 2 millions d'exemplaires. Aujourd'hui encore, elle se vend dans sa forme originale.

A la fin du siècle, le point de croix s'essouffle ; il n'est plus à la mode et disparaît.

Il faudra attendre le XIX^e siècle pour voir reflorir le point de croix. L'imprimerie bat son plein et c'est ainsi que les diagrammes de point de croix sont imprimés sur des papiers quadrillés.

Dès 1904, l'entreprise française DMC installée à Mulhouse établit un véritable monopole mondial des fils à broder.

Au cours des premières décennies du XX^e siècle, les femmes abandonnent à nouveau le point de croix. Même si les écolières apprennent la technique, elles oublient vite la broderie. Les travaux ayant trait au fil et à l'aiguille sont terriblement rejetés. La femme s'engageant dans de grandes luttes du siècle, trouve cette activité un peu trop féminine ! Elle n'a plus le temps ni l'envie de broder.



L'Atelier des Petites Croix

Quelques dizaines d'années d'oubli et puis dans les années 80, le point de croix connaît à nouveau un regain de popularité. Cette technique est aujourd'hui l'objet d'un engouement, d'une passion et suscite une grande créativité. Elle devient un mode d'expression parfois même une forme d'art à part entière et s'organise autour de rencontres et d'échanges. Nous sommes loin de cette activité solitaire des femmes des siècles derniers.

Le point de croix est sans doute le point de broderie le plus démocratique pratiqué par un grand nombre de femmes (parfois d'hommes !) de tout âge et de tout milieu social.

Nous nous consacrons à ce plaisir retrouvé, quelques instants dans notre journée comme pour s'autoriser une parenthèse au milieu de toutes nos obligations de femmes actives et modernes ; comme pour nous offrir un moment relaxant, apaisant et créatif où le souvenir d'une aïeule n'est jamais très loin...

Ecole de Handball

Voilà, la saison de handball a débuté pour nos jeunes handballeurs en herbe, âgés de 5 à 9 ans. Le 1^{er} tournoi de la saison a eu lieu le dimanche 16 octobre à Evian, sous la coupe du comité départemental. 7 clubs étaient présents : Evian, Thonon, Annemasse, Talinges, Sallanches, Cluses, Marignier, les autres clubs, eux se réunissaient à Rumilly. La nouvelle formule consiste à diviser en 2 secteurs les clubs, pour limiter les déplacements trop lointains et surtout éviter de toujours rencontrer les mêmes équipes. De 9h30 à 12h30 non-stop, les petits venus de tout le département ont donc évolué sur les 3 terrains, donnant lieu à des rencontres agréables à regarder. L'école de handball de Neuvecelle avait inscrit 4 équipes de mini-handballeurs, qui ont fait, pour beaucoup, leurs premiers pas dans ce sport collectif.

Pour tous renseignements,
contacter le secrétariat du club

au 04 50 75 62 64

ou 06 74 03 16 57

Beaucoup de spectateurs sont venus applaudir les exploits des mini-handballeurs. Toujours aussi convivial, le tournoi est passé trop vite aux yeux des enfants qui auraient bien aimé enchaîner d'autres matchs. Mais tout a une fin, et les petits se sont retrouvés autour d'un goûter avant de se quitter et de se rencontrer 1 mois plus tard à Annemasse. Le Club de Neuvecelle Handball et d'Evian Sports Handball tenait à remercier le comité départemental et surtout la commission mini-hand, dont la principale bénévoles est Aurélie, pour l'organisation de ce tournoi et l'esprit de jeu et du fair-play inculqué. Le club d'Evian remercie également l'enseigne alimentaire de LUGRIN, pour les friandises offertes gracieusement aux petits handballeurs. Il leur fallait bien cela après une journée de match!!!!

Si vous désirez faire découvrir ce sport à vos enfants, les inscriptions sont encore possibles. Les entraînements ont lieu le mercredi de 16h00 à 17h15 et le samedi de 11h00 à 12h15, au gymnase la Léchère.



Neuvecelle Loisirs Culture

Rétrospective en images des animations 2011

Samedi 23 avril
Concert de Pâques avec l'Orchestre à cordes et l'Orchestre à vents de l'Ecole de Musique d'Evian.
Une collaboration que nous ne manquerons pas de renouveler.

Samedi 28 mai
« Les secrets du Marais » avec Stéphane MACHINAL



EXPOSITIONS :

le 12 et 13 février
Exposition collective avec Artisalp « Eléments naturels »



Daniel DUBOIS, Elsa FONTAINE-BROUZE, Christine GAYET, Joelle GUENIN, Aurelie LEBRUN DU PUYTISON, Audrey RAMIERE

Merci aux services techniques,
à tous les bénévoles et toutes
les personnes qui nous
apportent assistance et aide.
Ce qui permet à ces
manifestations d'exister.

Du 12 au 24 juillet
Marie-Claire FONTUGNE-PARRI et Nicole OCTOBON



Neuvecelle Loisirs Culture

Du 27 juillet au 10 août
Nicole WACKENTHALLER



Du 12 au 28 août
Exposition collective « Les Artistes de France du Léman »



Anne S, Simone MUGNIER, Alain GILLET,
Jean-Pierre TRESPAILLE, Alain LANGLAIS,
Jacques STRAUSS, FABER



L'Assemblée Générale de
Neuvecelle Loisirs Culture aura
lieu le Vendredi 27 janvier 2011 à
19h30 à la Maison d'Animation.

Journées du Patrimoine : La Forêt



Avant...

Après.

CONFÉRENCES :

Pour finir l'année

Marché de Noël des artistes,
le 27 novembre.

Téléthon, le 3 décembre.

Le 25 février
« Conséquence du stress sur la santé » animée par Catherine THOENI GRATZ

Le 6 octobre
« Le couple, cat inconnu »

Connaissance du Monde se déplace à Neuvecelle
A l'écran, un film, sur scène, l'auteur,
Découvrez une région, un pays, une culture, rêvez d'un nouveau voyage ou simplement souvenez-vous.

Ne manquez pas cette saison 2011-2012 :
séance proposée à 20h, tarif d'entrée : 9 €, gratuité jusqu'à 10 ans.
Vendredi 20 janvier. Marquises australes - Mémoires vives de Tahiti par Michel AUBERT
Vendredi 10 février. Vietnam - Un dragon né de l'Indochine par Christian VEROT
Vendredi 23 mars. La Corse - Belle et rebelle par Daniel DRION.

Donneurs de sang



Le rythme pris depuis 3 ans continue, nous avons dépassé les 400 personnes qui sont venues aux 4 collectes de 2011, avec une surprise de 120 en juillet, malgré les vacances : 419 présentés pour 377 poches prélevées et surtout 22 nouveaux donneurs.

Cette générosité serait due à la bonne santé de notre association active dans les manifestations de la commune et dans la promotion du don de sang à travers toutes les activités habituelles (ski, raquettes, rames, balades, ...). Une première cette année a été la participation à la course de rames de Saint Prox (Suisse) pour une journée qui changeait des courses en France avec un fromage à raclette au lieu d'une coupe.

La collecte du 17 octobre coïncidait avec la journée mondiale du don d'organe et de moëlle. A cette occasion, le comité avait invité M. Didier BOYER, président de l'ADOT74 (Association pour le Don d'Organe et de Tissu) à venir présenter son association par des panneaux d'information, des documents et surtout par des réponses à vos questions. Il a quitté Neuvecelle heureux de cette initiative avec 3 nouveaux donneurs et des potentiels futurs adhérents.

L'Etablissement Français du Sang, en novembre, a lancé un grand appel par les médias, face à la diminution des stocks. Si vous êtes en bonne santé, prêts à aider vos proches, vous pouvez leur apporter un peu de vous-même, non seulement vous les donneurs habituels mais vous aussi les indécis en franchissant le pas. Méditez ce qui suit.

Quelle joie nous avons eue à la réception cet automne d'une gentille carte de remerciement ! En effet, une donneuse de sang habituelle de Neuvecelle, suite à un pépin de santé (comme elle le dit) a eu besoin de poches pour se remettre sur pied. Elle tient à remercier à travers son association tous les donneurs qui ont permis de la sauver.

Vous aussi, peut-être un jour, aurez besoin de ce précieux liquide donné si généreusement. Alors, venez nous rejoindre aux 5 collectes (une de plus cette année) de Neuvecelle qui débutent le lundi 9 janvier. Vous y serez bien accueillis. Nous vous attendons aussi à notre loto le samedi 21 janvier afin de nous aider à offrir toute la convivialité si reconnue à notre association.

Merci à tous, restez en bonne santé, soyez fidèles à nos 5 collectes et à nos activités. C'est grâce à vous que des personnes vivent. Un jour, vous en aurez peut-être besoin.

Pensez-y toujours...



400 donneurs se sont présentés
aux 4 collectes
pour sauver des vies.

Nous vous attendons tout au
long de l'année pour suivre
notre devise :
SANG DONNE = VIE SAUVÉE

Jardin Des Sons

• 2011 : 10 ans déjà !

Le Jardin des Sons remercie de tout cœur, les Neuvecellois venus si nombreux pour partager avec nous ce concert des 10 ans. Ce fut une réussite grâce à vous !

Ce fut également une première, à Neuvecelle, de pouvoir apprécier des feux d'artifices.

Je ne vais pas m'éterniser, je voudrais simplement remercier tous les acteurs qui ont officié dans l'ombre.

Répétitions tous les lundis

de 20h00 à 21h45

à la salle d'animation

Guy Jacquier

Chef de Chœur

Les sponsors

La mairie de Neuvecelle

Tous les employés communaux

Tous les bénévoles (cuisine, bar)

La Neuvecelloise (prêt de matériel)

Les mairies de Maxilly, d'Evian

La famille Debétia

New' Gym



Dimanche 26 juin, rendez-vous était donné pour une randonnée au départ des chalets de Bise, notre but étant le « Pas de la Bosse ».

Notre montée s'est effectuée à travers les alpages très fleuris. A notre arrivée au sommet, non loin des contreforts des Cornettes, nous avons pu admirer les dents du midi profilant leurs sommets déchiquetés.

Après une pause, il était temps de redescendre vers « les Cabrettes » où les beignets de pomme de terre nous attendaient. C'est en fin d'après-midi, après avoir profité d'une belle journée ensoleillée, que nous avons regagné Neuvecelle.

Ainsi s'est clôturée la saison du club avant de nous retrouver en septembre.

Rappel des horaires : le mardi 20h à 21h et le jeudi 19h30 à 20h30
Les inscriptions en cours d'année sont possibles.
Contactez-nous au 04 50 75 37 31 le soir.

Atelier d'Art



L'atelier d'art a organisé son exposition en juillet avec succès. Le marché de Noël a eu lieu le 27 novembre 2011 où nous avons présenté des cartes de vœux, des sujets et décorations de Noël en broderie, bois peint et des tricots.

Plusieurs sorties ont eu lieu en 2011, au palais Lumière avec des expositions très intéressantes, à l'Hermitage à Lausanne et à la fondation Gianadda.

En prévision pour 2012, l'exposition avec la kermesse paroissiale en juillet et des sorties dans les musées.

UGUET

- Amenagement et paysage
- Routes et déplacements
- Ingénierie des infrastructures
- Eau et environnement
- Service aux collectivités locales

www.uguet.fr
contact@uguet.fr

La réponse à vos problèmes d'élu

FILLINGES
57 rue des Martinets
ZAE Findrol
74200 FILLINGES
Tél. 04 50 36 26 51

THONON
L'Arcopole B
2 impasse de la Source
74200 THONON les BAINS
Tél. 04 50 70 71 16

TRAVAUX PUBLICS
GENIE CIVIL - TERRASSEMENT
Deneigement

MCN

THONON - 04 50 71 54 17
LA CHAPELLE - 04 50 73 51 38

BUISSON
S.A.R.L.

CHARPENTE - COUVERTURE
FERBLANTERIE - ISOLATION
MAISON OSSATURE BOIS

74500 NEUVECELLE
Tél. 04 50 70 72 50 - 04 50 37 21 43
www.buissoncharpente.fr
buissoncharpente@wanadoo.fr

CITROËN

▲ Mécanique
 ▲ Carrosserie
 ▲ Vente neuf & occasion

GARAGE GREPILLAT
NEUVECELLE - Tél : 04 50 75 25 57

Gedimat
MATÉRIAUX & BRICOLAGE

Matériaux
Menuiserie
Carrelage
Sanitaire
Extérieur
Bricolage
Combustibles

EVIAN - THONON - MARGENCEL

VIE ASSOCIATIVE

Lou Nove Chat'ni

Comme chaque année, l'association des parents d'élèves Lou Nove Chat'ni a recommencé ses activités sur les chapeaux de roues. Avec ses traditionnelles soirées à thèmes, ses tombolas, sa fête de l'école, tout cela organisé pendant l'année afin de récolter des fonds qui nous permettent d'aider avec le soutien de la mairie, les maîtresses dans leurs différents projets. Exemples : canoë, piscine, musée, classe découverte.

Nous avons pu cette année encore avec le soutien du Conseil Général, la Mairie et un dossier béton monté par les maîtresses, faire une semaine de classe bleue avec trois d'entre elles (75 enfants) à LAMOURA dans le Jura où nous avons été reçus comme il faut. Je tiens à remercier les parents et grands parents qui nous ont accompagnés cette semaine-là.

Petit changement au sein du bureau cette année avec des départs et des arrivées de nouveaux parents.

Bien sûr nous avons toujours environ 30 membres actifs qui sont ô combien très importants et je les en remercie.

Nous avons commencé l'année avec notre fondue chinoise où 200 convives environ s'étaient donné rendez-vous. La prochaine soirée à thème est prévue dans le mois de février.

En attendant, au nom de Lou Nove Chat'ni et en mon nom personnel, je vous souhaite, une bonne et heureuse année 2012 et surtout une bonne santé.

Merci et à bientôt Gilles PONTICELLI

200 convives s'étaient donné

rendez-vous à notre

"fondue chinoise".

Le bureau se compose de

9 personnes cette année :

Président : Gilles PONTICELLI

Vice-président : Nathalie QUEROIS

Trésorière : Nathalie THOUËLLE

Vice-trésorière : Myriam GAUTHIER

Secrétaire : Domingo PINEIRO

Vice-secrétaire : Grégoire BUYSENS

Membre : Nicolas VULLIET

Membre : Renée DEPOISIER

Membre : Cécile CATHELAN-ROGER



Hostellerie du Lac

M. et M^{me} P. & N. Henchoz



158, route du Lac - R.N. 5
Grande-Rive - Neuvécelle
74500 EVIAN-LES-BAINS
Tél. 04 50 75 02 92
Fax 04 50 75 57 63



G. DUBOULOZ
1 ENSEIGNE - 2 MAGASINS

Le Bricolage

Magasin Avenue Jules Ferry
74200 THONON
Tél. 04 50 71 14 65
Fax. 04 50 71 14 28

La Décoration

Magasin ZAC du Larry
74200 MARIN
Tél. 04 50 71 36 92
Fax. 04 50 70 27 81

www.dubouloz.net

CORTINET

TOUT EST NET

Corinne COURTIAL

Nettoyage des Bureaux
Nettoyage industriels
Nettoyage montées d'immeubles
les particuliers

06.80.90.21.92

45, rue du Chablais - 74100 ANNEMASSE
courtial.corinne@neuf.fr

S.A.S. MICHEL CASSET

PEINTURE
PLACOPLATRE - SOLS



51, rue de la Dent-d'Oche
74500 AMPHION

Tél. 04 50 70 87 33

sinfal
SERVICE INOX-FER-ALU

- Tôlerie Inox
- Construction Métallique
- Traitement de surfaces - Peinture
- Menuiserie Alu & Vêrandas



399, avenue de la Dranse - ZI - 74500 AMPHION

Tél 04 50 70 01 70 - Fax 04 50 70 86 88

Vau Muguet
DECURNINGE



33, Rue Nationale
74500 EVIAN-LES-BAINS

Tél. 04 50 75 26 28

VIE ASSOCIATIVE

Musique Pour Tous



Tout le monde le sait, la musique adoucit les mœurs, mais elle favorise aussi les contacts intergénérationnels et culturels.

Pour preuve, les moments musicaux échangés le samedi 5 novembre 2011 à Vinzier, entre Léon BARATAY et Eugène MOREL, tous deux membres de Musique Pour Tous. Le public très éclectique a été enchanté par leurs prestations, et Musique Pour Tous a été plébiscitée lors de cette soirée.

Dominique ERRERA, directrice musicale, est heureuse que la solidarité et l'amitié entre les générations se fassent aussi grâce à la musique.

Venez nous rejoindre.

L'école du Chat Libre

Depuis 1994, date de notre création, nous luttons tous les jours contre l'abandon et la maltraitance animale. Nous aidons, dans la mesure de nos moyens, toutes les personnes ayant des difficultés à faire soigner, stériliser ou castrer les chats errants dont ils veulent bien s'occuper.

Cependant, les humains attendent toujours d'être envahis de chats, avec toutes les nuisances occasionnées, avant de prendre la décision de nous appeler (ou d'agir eux-mêmes), ce qui pour nous est beaucoup plus contraignant.

Nous sommes toujours très sollicités, les chats errants se multipliant rapidement. Depuis le début de cette année, 54 chats adultes, mal socialisés, ont été abandonnés à notre point d'hébergement, pour diverses raisons. Ils ont tous été soignés, castrés et bénéficié d'une convalescence avant de retrouver une famille acceptant de les nourrir et de leur confectionner un abri pour dormir. Nous avons pu faire stériliser ou castrer 55 chats et 110 chattes qui ont été remis sur leur territoire d'origine où les personnes continuent de s'en occuper.

Les 60 chatons qui nous avaient été confiés, pour ne pas dire abandonnés, ont pu être adoptés dans de très bonnes conditions, conditions que nous pouvons être amenés à contrôler.

Et que penser de la découverte que nous avons faite de chatons vivants enfermés dans un carton scotché, dans la benne d'une déchetterie où ils auraient été broyés.

Tout cela a un coût et nous remercions toute personne désireuse de nous aider par un don.

Le Comité Tél : 04 50 75 02 58

Club de l'Amitié

L'année 2011 se termine. Le club va bien, le bilan est positif, les nouveaux se sont très bien adaptés à notre mode de fonctionnement, la convivialité est là !

Les jeux de cartes, le scrabble, les goûters tous les jeudis et les repas ensemble, c'est le bonheur pour beaucoup d'entre nous. Mais voilà il y a un hic ! les dames sont encore majoritaires dans le club, donc nous disons aux messieurs qui sont seuls : venez nous rejoindre le club n'est pas sexiste ! allez les dames ! vous aussi, même les couples bien sûr.

Le local mis à notre disposition par la commune est grand, pour tous nous accueillir.

A+, comme l'on dit en Savoie (pour mettre un peu d'humour).

Nous fêtons les anniversaires de chacun d'entre nous et devant les parts de gâteaux comme à la cantine de l'école, c'est le silence.

A bientôt et bonne année 2012.

ROCH**FERMETURES**

fenêtres, volets, vérandas

Noël ROCH**668, chemin des Houches
74500 NEUVECELLE**

Bureau : 04 50 04 29 77

Email : roch.fermetures@orange.fr

Fax : 04 50 04 37 75

Web : www.rochfermetures.com**AGENCE
MAJESTIC**
Immobilier - Real estate**Votre conseiller en
transaction immobilière**

1 avenue Jean Léger 74500 Evian-les-bains

04 50 75 03 01<http://evian.majestic-immobilier.fr>
E-mail: info@majestic-immobilier.com**La Cave
à Paal**

ouvert même le dimanche toute l'année

VINS - SPIRITUEUX - LIQUEURSRue piétonne - 37, rue Nationale
EVIAN

Tél. Fax. 04 50 75 12 47

**ETS RICHARD VESIN**
Métallerie inox aluminiumTravaux sur mesure
(portail, garde-corps, ferronnerie)
Automatisation portes, portail300, route du Curténay (atelier) Tel/fax 04 50 79 13 85
395, route du Tres Clos (dom) 04 50 75 43 80
74500 MAXILLY SUR LEMAN Port 06 79 62 53 96
metallerievesin@orange.fr www.metallerie-vesin.fr

VIE ASSOCIATIVE

La Fourchette de Milly

Lorsque ce bulletin vous sera délivré, près de 5000 repas auront déjà été servis par l'équipe de La Fourchette de Milly durant ce premier trimestre. Plus de 100 enfants en moyenne, mangent chaque jour à l'école.

Le succès grandissant de cette cantine est dû à plusieurs facteurs : la qualité du service apporté, l'équilibre et la composition des repas de notre nouveau fournisseur, le coût en baisse depuis début septembre 2011.

La cantine fait pratiquement le plein tous les jours de la semaine et les deux services (maternelle et élémentaire) tournent à fond durant les deux heures de repos méritées des « garnements ».

L'activité de l'association ne s'arrête pas là : toute la gestion est faite quotidiennement, entre tous les acteurs concernés.

Les actions préventives, les décisions prises lors du déroulé quotidien et lors de nos conseils d'administration font que le moteur de cette « petite PME » ronronne à merveille.

En résumé, voici les principales décisions (non exhaustives) prises depuis ces deux dernières années :

*A ce jour, près de 5 000 repas
ont déjà été servis.*

*100 élèves par jour en moyenne
se rendent à la cantine de l'école.*

- rafraîchissement des locaux de la cantine
- changement de nom et nouveau logo
- mise en place des normes H.A.C.C.P
- révision des statuts de l'association
- mise en place d'un groupe de réflexion avec les enfants
- établissement d'un manuel pour les parents bénévoles
- recherche d'un nouveau prestataire avec succès
- amélioration de la qualité et de l'équilibre des repas
- repas à thème trimestriel
- prise en compte des repas « sans viande »
- achat de matériel destiné aux enfants
- élargissement de la plage d'horaire d'accueil téléphonique pour les parents
- baisse de 20% du tarif de la cantine : de 4,60 € à 3,80 €
- hausse de 11% des salaires de nos employés
- embauche d'une nouvelle collaboratrice
- mise en place d'un blog : La Fourchette de Milly
- repas surprise frites saucisses en fin d'année à l'école



Le mérite et les remerciements vont aux membres de l'association, du bureau, aux employés et bien sûr aux parents bénévoles que l'on convoquera en début d'année afin de les remercier encore pour leur participation.

Bureau 2011-2012 de « La Fourchette de Milly » :

Président :	Joël SICAUD
Vice-président :	Martine PITTET
Trésorière :	Myriam GAUTHIER
Vice-trésorière :	Renée DEPOISIER
Secrétaire :	Emeline CORDONNIER
Vice-secrétaire :	Marie-Pascale GAUTIER

Contactez-nous à l'école ou sur le tél. du Président
04 50 75 61 04Joël SICAUD
Président de La Fourchette de Milly

**TOUR DU MONDE À L'ÉCOLE MATERNELLE.
LES PARENTS SONT À L'HONNEUR !**



Tout au long de l'année, nous allons voyager autour du monde. Nous allons découvrir différents continents et leurs pays avec leurs drapeaux, leurs spécialités, leurs vêtements, leurs habitats, la faune et la flore, leurs langues, leurs monuments... Pour nous aider et aussi enrichir le lien famille et école, des parents et/ou amis des familles vont nous faire le plaisir d'intervenir dans les classes pour nous faire partager leur culture, leurs origines, leurs spécialités culinaires. Ces interventions très diverses viendront enrichir notre travail en classe. Nous changeons de continents à chaque vacance scolaire.

A la fin de chaque mois, nous fêtons les anniversaires en préparant des gâteaux typiques des pays visités. Les enfants apprennent à dire bonjour, à compter et à chanter dans toutes les langues ! Ce travail va également s'enrichir grâce aux différents spectacles choisis sur le thème du voyage au fil de l'année ainsi qu'avec l'intervention en danse et expression corporelle de Mme TERSOGLIO.

Depuis la rentrée, nous avons visité l'Italie avec Mme Vesin et la préparation de pâtes fraîches italiennes, et l'Espagne, avec Mme RUIZ qui nous a fait découvrir le flamenco.

Nous nous sommes baladés en Irlande avec Mme KAVANAGH qui nous a lu l'histoire, « the sly fox and littlered hen ». Et pour terminer, balade au Pays de Galles et en Angleterre avec Louisa DE POSSESSE, une amie de la famille de Basile.

Rendez-vous très prochainement pour de nouvelles aventures en Pologne avec Mme JEDRYS et Mme FABISIAK, en Russie, avec Mr et Mme MIKHAYLOVA, et en Allemagne Mme CARRE.

*A l'école maternelle, c'est sûr,
on ne s'ennuie pas !*



Une nouvelle année scolaire vient de commencer, déjà pleine de projets, de promesses et de richesses... Mais avant de la savourer, un petit tour d'horizon sur celle qui vient de se terminer s'impose !

Pas de classes chantantes en 2010-2011, ou en simples spectateurs pour les CP et CE2, mais l'école primaire n'en aura pas moins fait chanter ses élèves sur de multiples portées...

Le dispositif « Ecole et Cinéma » aura ouvert les yeux, les oreilles et la sensibilité de nos petits Neuvécellois grâce à des films comme « Zéro de Conduite », « Robin des Bois », et « les Burlesques », qui ont illustré à merveille leurs programmes d'histoire, de littérature, d'arts visuels et d'écriture.

Des spectacles de théâtre découverts à la MAL (« Le Prince, Le Clown, La Reine et L'enfant », « Du Coq à L'âne », adaptation musico-théâtrale du conte « Les Musiciens de Brême », « La Faille », spectacle musical des écoles de musiques de Thonon), ont guidé leur réflexion de jeunes poètes les ouvrant à la littérature

encore aux sciences, à la géographie et aux arts graphiques ! Elodie BALANDRAS, jeune illustratrice graphiste Thononaise, a ainsi accompagné les élèves de CM1 dans la création d'affiches pour ce dernier spectacle. Si la classe n'a pas participé au concours proposé par la MAL, leur créativité n'en a pas été moins fertile !

Quant aux CE2, c'est Kathleen LEROY qui les a emmenés de la Préhistoire à l'Antiquité dans un magnifique projet de mosaïque qui aujourd'hui, est en belle place sur les murs de l'école. Les CM2 ont également développé leurs qualités artistiques autour du projet de sculpture « Virevoltz » (d'après Christian VOLTZ)... visites d'expositions multiples (toutes celles du Palais Lumière). Ils ont également exposé leurs recherches et créations à la Galerie 29 d'Evian, avec d'autres œuvres des classes du canton d'Evian.



Aux apports culturels se sont ajoutées comme toujours les activités physiques et sportives qui sont devenues incontournables à l'Ecole Robert Magnin.

Une nouvelle fois, les enseignantes de cycle 2 ont permis à leurs élèves de poursuivre leur formation d'apprentis nageurs au cours d'une classe bleue sans fausse note à l'Ecole des Neiges de Lamoura dans le Jura... Et les voilà déjà prêts à repartir vers de nouvelles joies aquatiques !

Les séances printanières de kayak pour les CE2 et les CM1, et de voile pour les CM2, continuent d'offrir à nos enfants l'occasion de profiter des bienfaits de notre cher Léman avec un temps idéal presque à chaque séance. Des élèves intrépides affrontent les vagues et les cygnes et qui se découvrent des qualités sportives toujours différentes. La détente dans l'apprentissage en ces périodes de fin d'année scolaire souvent fatigantes... que demander de plus ?

Rien d'autre que de pouvoir continuer de bénéficier de toutes ces activités si généreusement financées par une Mairie soucieuse du devenir de ses jeunes citoyens et

une APE, toujours aussi dynamique pour répondre aux projets des enseignants, et surtout pour le bien-être des enfants !

Gageons qu'ils n'oublieront pas leurs années sur les bancs de Neuvécelle !
Merci à tous ! et en route vers de nouvelles aventures !

Céline VERGORI pour l'équipe enseignante

SARL **R. JACQUIER**
électricité

ZA DE MONTIGNY
 MAXILLY SUR LEMAN
Tél. 04 50 75 22 52
 Fax. 04 50 75 45 13
 74500 EVIAN LES BAINS

BATIMENT - INDUSTRIE - ECLAIRAGE PUBLIC
 CHAUFFAGE - ALARMES
 SIGNALISATION - MISE EN LUMIERE



Raphaël
 Meynet Pro Informatique



- Maintenance - Dépannage
- Création et relooking de sites Internet
- Formation suite bureautique - Système exploitation

Tél. 06 86 26 02 85
 42, avenue de Verlagny - 74500 NEUVECELLE
 Courriel : r.meynet@neuvecelle.com

SAT

LOCATION D'AUTOCARS
 DE GRAND TOURISME
 VOYAGES ORGANISÉS
 CIRCUITS TOURISTIQUES

DEVIS ET CATALOGUES
 GRATUITS SUR DEMANDE



11, AVENUE JULES FERRY - BP 68
 74202 THONON LES BAINS
Tél. 04 50 71 00 88
 www.sat-autocars.com

 **Maçonnerie**
 Neuf / Rénovation

SARL **SANNICOLO**

04 50 75 62 61
 74500 CHAMPANGES
 sannicolo.sarl@wanadoo.fr

SCREG

SCREG SUD EST

TOUS TRAVAUX PUBLICS - PRIVÉS
 VRD - ASSAINISSEMENT
 Parking - Cours - Accès divers

ZI. de Vongy - B.P.249
 74206 THONON-LES-BAINS Cedex
 Tél. 04 50 71 43 16 - Télécopie. 04 50 26 67 61

FORAGE DIRIGÉ
 Travaux sans tranchée

Nous vous proposons une nouvelle offre de service
 pour la réalisation de tout types de travaux de réseaux.
 C'est le travail en forage dirigé jusqu'à 100 m
 et jusqu'à 200 mm de diamètre.

Réseaux secs
 Réseaux humides

Les avantages du forage :

- Pas de remise en état
- Pas de gêne de circulation
- Coût environnemental (pas de rotation de camion)
- Gain de temps
- Fiabilité des raccordements
- Coût des travaux similaire au coût traditionnel

DAZZA S.A.



ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS
 PONT DE DRANSE - BP620 AMPHION
 74506 EVIAN cedex Tél. 04 50 83 14 14
 www.dazza.fr - e.mail : info@dazza.fr

 **lamurebianco**
 Notre énergie pour votre confort



Fiouls domestiques - Carburants - Lubrifiants
 Entretien chauffage - Service Environnement

THONON
04 50 71 26 43

 www.lamurebianco.fr
 L'énergie est notre avenir, économisons-la !



QUI RECONNAISSEZ-VOUS ?



de gauche à droite

Le Conseil Municipal de 1977

Adrien BENEDE, Francis GRIMONT, Lucien DUCRET, Maurice CHAPUIS, Charles PERNET, Michel BIOLLEY, Pierre CURDY, Serge FOREL, Chantal NEGRE, Antoine LAZARETH, Joseph DEGRANGE, Louis DURET, Françoise BEETSCHEN.

ÉVIAN Resort

Escales Musicales

25, 26 et 27 mai 2012 - Grange au Lac



Les Escales Musicales bien ancrées à la Grange au Lac offrent chaque année des moments de musique magiques.

En prélude à l'Exposition du Palais Lumière, « L'Art d'Almer, de Fragonard à nos jours » qui débutera en juin, la Grange au Lac cultivera l'art d'aimer la musique dans un lieu d'exception !



Programme complet sur demande dès janvier 2012

Réservation e-mail :

reservationspectacle@evianresort.com

Évian Resort - Rive sud du lac de Genève - BP 8
74501 Évian Cedex France

Tél. : 33 (0)4 50 26 85 00 - www.evianresort.com

DÎNER APRÈS CONCERT AU SAVANA !



VENEZ DÉGUSTER LA CUISINE FRANÇAISE ET INTERNATIONALE DANS UN CADRE UNIQUE...

TOUS LES JOURS
DÎNEZ JUSQU'À 23H,
VENDREDI & SAMEDI
JUSQU'À MINUIT

Entrée réservée aux majeurs - Parking gratuit folles valider votre ticket.

Crédits photos : C. Bernard, O. Chambon, D. Gulchard
ÉVIAN PLUS QU'UN | 795 760 113 RCS Thonon

Plus qu'un
Casino
ÉVIAN

